



**19ème Sommet des Présidents
des groupes parlementaires PPE
au sein des Parlements nationaux
de l'UE et du PE**

2 décembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

Programme	4
Ouverture du Sommet	6
Première séance : La politique commune de Sécurité et de Défense : situation actuelle et perspectives	18
Deuxième séance : L'Union Économique et Monétaire et les défis de l'innovation	34
Troisième séance : Bilan de la Présidence lituanienne et présentation du programme de la prochaine Présidence de l'Union européenne	52
Déclaration finale	58

PROGRAMME

Ouverture du Sommet : **Joseph DAUL**, MdPE, Président du Groupe PPE

Co-présidence

Paulo RANGEL, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux

Audronius AŽUBALIS, MP, ancien Ministre des Affaires étrangères, Vice-président de la Commission Affaires étrangères, Seimas, Lituanie

Intervention de Michel BARNIER, Commissaire en charge du Marché intérieur et des services, Vice-président du PPE

Intervention de Antonio TAJANI, Vice-président de la Commission européenne, en charge de l'Industrie et de l'entrepreneuriat

I. La politique commune de Sécurité et de Défense : situation actuelle et perspectives

Roderich KIESEWETTER, MP, Membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Commission des Affaires européennes du Bundestag, Allemagne

Agostino MIOZZO, Directeur Général du département « Réponse aux crises » au Service européen pour l'Action Extérieure (SEAE)

Arnaud DANJEAN, MdPE, Président sous-commission sécurité et défense

Charles FLANAGAN, MP, Président du groupe parlementaire Fine Gael, Irlande

Débats

Intervention de **Iñigo MÉNDEZ DE VIGO**, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes : « *Le Traité de Lisbonne est-il adéquat ou nécessite-t-il des mises à jour ?* »

II. L'Union Économique et Monétaire et les défis de l'innovation

Herman VAN ROMPUY, Président du Conseil européen

Othmar KARAS, MdPE, Vice-président du Parlement européen, responsable des relations avec les Parlements nationaux

Elmar BROK, MdPE, Président de la commission Affaires étrangères

Alfonso ALONSO, MP, Porte-parole du Partido Popular, Congreso, Espagne

Theodor STOLOJAN, MdPE, Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires

Pablo ZALBA BIDEGAIN, MdPE, Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires

Débats

III. Bilan de la Présidence lituanienne et présentation du programme de la Présidence greque de l'Union européenne

Audronius AŽUBALIS, MP, ancien Ministre des Affaires étrangères, Vice-président de la Commission Affaires étrangères, Seimas, Lituanie

Konstantinos MOUSSOUROULIS, MP, Vice-président de la commission affaires européennes, Grèce

IV. Déclaration finale

OUVERTURE DU SOMMET

JOSEPH DAUL, MdPE

Président du Groupe PPE



Joseph Daul, MdPE, Président du Groupe PPE

L'Europe a besoin d'être forte

L'intégration des Parlements nationaux dans le processus de décision européen est l'une des innovations du traité de Lisbonne, vous le savez, à laquelle je tiens beaucoup.

Les sujets sur notre table, aujourd'hui, sont déterminants et sensibles.

La politique économique et monétaire, et la politique de la défense, sont traditionnellement au cœur de la souveraineté nationale.

Et pourtant, ces questions relèvent, en même temps, de notre souveraineté à tous, en tant qu'européens.

Les récents événements, aux portes de l'Europe, ne font que le confirmer.

Regardons ce qui est arrivé à Kiev, ce week-end, et l'instabilité qui peut en découler et frapper l'Ukraine.

Je remercie Paulo Rangel d'avoir bien voulu commencer la séquence de cet après-midi sur ce point.

Je voudrais dire que nous sommes très attentifs à ce qui se passe en Ukraine.

L'aspiration européenne des ukrainiens rassemblés en masse dans les rues de Kiev est un message fort. Je veux dire à ces citoyens que nous sommes à leurs côtés.

Et nous mettons en garde contre toutes formes de violences. Mais aussi d'instrumentation.

Ces citoyens nous adressent un message. Ils nous disent qu'il faut une Europe forte.

La crise économique a aussi mis en lumière la nécessité d'avoir plus d'Europe.

Elle nous a révélé, à quel point, nous étions « interconnectés ». Ce qui touche Athènes ou Dublin, à un impact sur Berlin, Paris ou Rome.

C'est pourquoi, il faut, toujours plus, travailler ensemble.

Il le faut d'autant plus que les budgets nationaux ne sont pas extensibles à l'infini. C'est une autre leçon de la crise.

Moralité, l'Europe est une garantie de souveraineté supplémentaire. Et très franchement, je préfère cette souveraineté, plutôt que de ne plus en avoir du tout.

Vous avez parlé ce matin de la défense.

J'aimerais y revenir car c'est un bon exemple d'un secteur où on a, urgemment, besoin de plus d'Europe. Il en va de la pérennité de notre défense, c'est-à-dire de notre sécurité.

Parce que déjà aujourd'hui, certains États membres,

consacrent moins que les 2%, de leur PIB, nécessaires à la défense.

Pendant de trop nombreuses années, nous avons été naïfs.

La fin de la guerre froide était, pour beaucoup, l'annonce d'une période de paix durable.

Certains se sont dit, pourquoi entretenir un tel niveau de dépense pour la défense ?

En plus les États-Unis, seront toujours là pour nous aider. Au cas où.

Or le monde a changé et les différentes formes de menaces avec.

Les États-Unis l'ont bien compris en redéployant leurs forces opérationnelles. 100 bases américaines ont été fermées dans la dernière décennie et 40 seront fermées dans les deux prochaines années.

Pour autant les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont toujours là.

La Libye, le Mali, voire le Kosovo, ce sont des missions types, auxquelles l'Europe sera de plus en plus confrontée.

De plus, le monde est devenu multipolaire. C'est-à-dire que certaines puissances régionales peuvent menacer, du jour au lendemain, certains de nos intérêts stratégiques.

Serions-nous prêts à intervenir si l'Iran entrait en conflit avec ses voisins ? Si l'Égypte venait à fermer le canal de Suez ?

Ce n'est pas de la « politique fiction », ce sont des scénarii auxquels nous devons être en mesure de répondre.

Nous devons être prêts, non pas à la guerre, mais au maintien de la paix, au-delà du pré-carré de notre continent.

Individuellement, nous n'y arriverons pas.

La preuve ? Sans la couverture radar américaine, nous avions, qu'ils soient français ou anglais, n'auraient rien pu faire en Lybie. Et je ne parle pas des munitions...

Si l'armée française ou britannique ne peuvent pas intervenir pour arrêter le délire d'un dictateur juste de l'autre côté de la Méditerranée, c'est déjà en soi, un problème.

C'est pourquoi je suis convaincu que, au cours de

la prochaine législature, nous devons travailler au renforcement de notre politique commune de sécurité et de défense. Pour protéger nos frontières « physiques », mais aussi les frontières de notre cyber espace.

Cela signifie le renforcement de notre capacité à répondre militairement avec des forces aériennes, navales et au sol, interarmées.

Nous en avons un embryon avec l'Eurocorps, l'EUFOR et les 18 groupements tactiques de l'UE.

Mais nous devons aller plus loin.

Seulement neuf États membres contribuent à notre sécurité commune. Ce n'est pas viable. Cela doit changer.

Ce qui doit aussi changer, c'est la façon dont nous équipons nos forces armées.

Il faut mutualiser nos sources de recherche et de développement, mais aussi d'équipements.

Laissez-moi vous donner un dernier exemple.

Au cours des dix prochaines années, l'Europe va prévoir, pour ses 26 membres européens de l'OTAN, 23 types de blindés différents, avec des calibres et munitions tout aussi différents.

Nos forces militaires, en Europe, disposent de sept types d'hélicoptères de combat différents. De quatre chars d'assaut différents.

Ce n'est pas viable.

Il faut agir ensemble, de conserve, pour que nos fleurons technologiques de la défense, restent encore longtemps des fleurons.

Cher(e)s collègues,

Ce que nous avons fait en termes de convergence dans la zone euro avec, enfin, la pose de véritables fondations pour une union monétaire ET économique, c'est un pas de géant. Souvenez-vous, il y a peine cinq ans, ces sujet étaient tabous. Et pourtant nous l'avons fait. Cet après-midi vous allez en discuter. Pas d'un point de vue théorique, mais pratique. Vos réflexions sont utiles à la mise en œuvre des mesures, stratégiques, prises au cours des derniers mois. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ce que nous avons fait en matière économique, nous pouvons le faire en matière de défense. Nous devons le faire, pour l'avenir et la souveraineté de notre continent.

PAULO RANGEL, MdPE

Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux



Paulo Rangel, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux

Chers collègues, Chers amis,

C'est avec un intérêt particulier que, le Président Daul et moi-même, vous accueillons aujourd'hui pour une discussion détaillée sur la politique de sécurité et de défense européenne, thème d'une grande actualité et très important.

Nous aurons aussi le plaisir et l'honneur d'écouter pendant le déjeuner – auquel participera le président du Conseil européen, Herman van Rompuy - le secrétaire d'État aux Affaires européennes du gouvernement espagnol, D. Iñigo Mendez de Vigo .

Lors de la séance de l'après-midi, nous aurons la possibilité de débattre des derniers développements de l'Union économique et monétaire et des politiques de l'innovation.

Je voudrais commencer par rappeler la brillante élection de Joseph Daul comme Président de notre parti, le PPE. Joseph est un grand leader en tant que président du groupe parlementaire du PPE. Politique charismatique et populaire, c'est un homme de dialogue. Son élection à six mois des élections européennes - qui seront dans doute très difficiles ! - est, pour lui un défi majeur et nous sommes sûrs qu'il est un leader capable de nous mener à un bon résultat.

Chers amis,

L'Union européenne est déjà un acteur majeur de la scène internationale, et la création du Service européen pour l'action extérieure et du poste de Haut représentant a abouti au processus de construction d'une structure qui, en garantissant la sécurité et la défense en Europe, fera inévitablement de nous l'un des meilleurs exemples de solidarité politique dans le monde, et un acteur reconnu dans le domaine des mécanismes de sécurité clés dans toutes les régions à risques.

Il ne faut pas nous bercer d'illusions quant au caractère inéluctable de ce processus, même si, à l'instar d'un grand nombre de nos concitoyens, nous avons du mal à comprendre les États-Unis.

On nous a habitués à des décennies de leadership américain sur les questions de défense.

Beaucoup croient – de façon illusoire en fait – que nous pouvons laisser les États-Unis porter seuls ce fardeau. Malheureusement, les échecs et les risques inhérents à cette attitude sont évidents, et parfaitement connus. Nous devons sensibiliser nos concitoyens à l'importance de la politique de sécurité.

L'Union peut-elle assurer une sécurité suffisante?

Peut-elle, compte tenu de ses dimensions politique, financière, technique et logistique, garantir les mécanismes et les dispositifs de défense nécessaires, à même de faire face aux menaces actuelles ou prévisibles?

Ces menaces ont des origines diverses: militaires mais naturelles également.

Les catastrophes naturelles – inondations, feux de forêts ou séismes – qui dévastent chaque année plusieurs États membres avec une redoutable intensité, nécessitent l'intervention d'une force européenne permanente civile et paramilitaire, puissante et dotée de moyens d'intervention modernes et efficaces.

L'histoire de l'Union européenne, la vision de la matrice des fondateurs, nous rappelle que c'est en répondant aux préoccupations et aux besoins des citoyens, et en assurant que nous avons leur appui, que nous construisons une Union plus cohérente.

De même, le débat que nous faisons à propos de l'UEM qui doit prendre en compte les progrès qui ont été accomplis. Il y a aussi ce profond malaise quant à l'avenir des citoyens et la détermination de tous les États membres d'adapter les institutions et les politiques de recentrage dès que possible.

Comme depuis 2007 le groupe du PPE s'occupe de manière structurée des relations avec les parlements nationaux, en ayant un Vice-président qui a la responsabilité dans cette matière, ainsi qu'un service qui se consacre au développement de ces relations, je tenais à souligner le fait qu'après une très bonne coopération qui a commencé il y a plus de 20 ans dans le cadre de la COSAC, actuellement le PE et les parlements nationaux, via la Conférence des Présidents des Parlements on est en train de mettre en place de nouvelles dispositions de coopération interparlementaires qui se basent sur l'application de l'article 13 du Traité pour la stabilité, coordination et gouvernance. Avec ces dispositions, le PE et les Parlements nationaux des parties contractantes ont organisé une première conférence qui s'est déroulée les 16 et 17 octobre derniers à Vilnius pour discuter de toutes les matières principales couvertes par ce Traité.

Actuellement le PE et la présidence grecque préparent la prochaine réunion qui se tiendra à Bruxelles du 20 au 22 janvier 2014.

Il s'agit d'une nouvelle forme de coopération interparlementaire qui s'ajoute à celle qui actuellement est en train de se développer dans le cadre de la politique étrangère et de défense, et pour laquelle, après une première réunion à Chypre l'année dernière, on est en train de trouver des formes de travail régulier.

Il faut réaffirmer de nouveau la prévalence du projet européen et la force et la capacité des institutions à veiller à ce que tous les États membres, en dépit de leurs différents niveaux de développement, peuvent avoir un rôle dans le progrès économique que l'Europe permet et réalise.

L'union fait la force de notre Union.

MICHEL BARNIER, Commissaire en charge du Marché intérieur et des services, Vice-président du PPE



Michel Barnier, Commissaire en charge du Marché intérieur et des services, Vice-président du PPE

Stabilité, compétitivité, audace : trois clés pour une Europe prospère et influente

Je suis heureux de m'adresser à vous en cette fin d'année 2013 qui est à bien des égards un **moment de transition pour l'Europe**.

Transition économique déjà engagée, entre une stagnation qui semblait n'en plus finir et le retour annoncé de la croissance, qui devrait atteindre 1,4% dans l'Union en 2014.

Transition sociale à opérer d'urgence, pour lutter contre le chômage, qui touche toujours 11% des Européens et 23% des jeunes, et pour préserver les

fondements de notre économie sociale de marché face à la mondialisation, au vieillissement démographique et aux difficultés budgétaires de nos Etats.

Transition politique non moins nécessaire, pour proposer un nouveau projet à tous ceux qui doutent, et qui sont séduits par les mouvements populistes.

Par son histoire et ses valeurs, **notre famille politique a un rôle moteur à jouer pour réussir cette triple transition**.

Notre culture de l'initiative individuelle et de l'équilibre à trouver entre solidarité et responsabilité, l'importance que nous accordons depuis Ludwig Erhart à l'économie sociale de marché, sont des points essentiels pour **consolider la reprise naissante**.

Notre positionnement résolument européen, et le souvenir des Pères fondateurs issus de notre famille, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, doivent nous aider à **proposer une nouvelle vision pour l'Europe**.

Si nous voulons améliorer les conditions de vie des Européens et leur redonner foi dans l'Europe, nous avons trois défis à relever : consolider les fondations de notre économie, retrouver le dynamisme économique et formuler une vision audacieuse pour l'avenir de l'Union.

I – Le premier défi consiste à consolider les fondations de l'économie européenne.

(i) Sur ce plan, nous avons fait ces dernières années **des progrès importants**, bien que trop souvent sous-estimés :

- **Nous avons remis des règles, de la transparence et de la supervision dans le secteur financier**. Depuis 4 ans, j'ai proposé 28 textes qui mettent en œuvre

l'ensemble du programme du G20, et nous sommes en train de créer l'union bancaire, qui est sans doute notre plus grand projet commun depuis la création de l'euro.

- **Les pays européens ont fait un effort sans précédent de consolidation de leurs finances publiques** : le déficit moyen dans l'UE, qui atteignait 6,9% du PIB en 2009, devrait être ramené à 2,7% en 2014.

- **Enfin, nous tirons les leçons de la crise de gouvernance de la zone euro** en mettant en place les outils de coordination économique et budgétaire sans lesquels l'union monétaire ne peut être durable.

Le **nouveau calendrier budgétaire européen**, et les avis publics rendus le 15 novembre par la Commission sur les projets de budgets nationaux font partie de cet effort d'amélioration de la gouvernance.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire aux députés français, **cet avis n'est pas une instruction**. Il est la mise en œuvre concrète du nouveau règlement de copropriété de l'euro.

Il ne s'agit pas non plus d'un droit de veto européen sur l'élaboration des budgets nationaux : **chaque Parlement national conserve sa pleine souveraineté en la matière**.

Pour avoir été député français pendant 15 ans, j'aurais jugé très utile de bénéficier d'un avis totalement indépendant sur les projets de budget du gouvernement et d'avoir un éclairage objectif sur la situation budgétaire de nos voisins.

(ii) **Ce travail de consolidation des fondations de notre économie n'est pas terminé**.

Si nous voulons inverser la courbe de la dette publique, qui atteint 89,7% en moyenne dans l'UE, et alléger le poids des intérêts dans les budgets nationaux, **nous devons continuer à tendre vers l'équilibre budgétaire à moyen terme**.

Si nous voulons casser le cercle vicieux entre les difficultés des banques et l'endettement des Etats, **nous devons mener à bien le projet d'union bancaire**, en trouvant rapidement un accord sur le mécanisme unique de résolution que nous avons proposé.

Mesdames et Messieurs,

II – Sur la base de cette stabilité retrouvée, le deuxième défi consiste à recréer en Europe les conditions du dynamisme économique.

Cela passe à mon sens par deux priorités à court terme.

(i) **Premièrement, nous devons donner aux entreprises et aux entrepreneurs les moyens de financer leurs projets.**

L'accès aux capitaux est une condition du retour de la croissance, qui doit venir des entreprises, et non pas d'un nouveau plan de relance basé sur la dépense publique.

Or, cet accès aux capitaux fait largement défaut en Europe. De nombreuses PME, en particulier, rencontrent toujours des difficultés à trouver les financements dont elles ont besoin.

Pour changer cela, nous devons **mobiliser tous les outils à notre disposition**, comme nous le faisons, par exemple, en injectant 180 milliards d'euros dans le financement de l'économie via la Banque européenne d'investissement, en créant le fonds européen de capital-risque et en calibrant minutieusement les nouvelles exigences applicables aux banques.

(ii) **Deuxièmement, pour retrouver le dynamisme économique, nous devons maintenir le cap des réformes structurelles** – ce sont elles qui rendront sa compétitivité à l'Europe.

Dans de nombreux Etats membres, les réformes structurelles sont bien engagées, conformément aux recommandations sur les programmes nationaux de réforme.

Au niveau européen, l'Acte pour le marché unique a permis de lancer de nombreuses réformes concrètes pour simplifier la vie des Européens et des PME.

Pour ne citer qu'**un exemple, l'accord politique trouvé en juin dernier sur la réforme des marchés publics** représente un véritable « choc de simplification » avec des améliorations concrètes pour les PME – comme

une réduction drastique des documents à fournir –, une baisse des coûts pour les pouvoirs adjudicateurs et la possibilité de mieux prendre en compte les considérations sociales et environnementales dans l'attribution des marchés.

Mesdames et Messieurs,

Cet exemple montre bien le **potentiel des réformes structurelles** pour simplifier la vie des entreprises, améliorer l'efficacité de la dépense publique et augmenter le dynamisme économique.

Cela dit, si nous voulons retrouver une croissance durable en Europe, **le dynamisme économique ne suffit pas.**

III – Nous devons y ajouter l'audace politique.

A six mois des élections européennes, **nous avons une « fenêtre de tir » pour rassembler notre famille politique autour d'un nouveau projet européen.**

Un projet qui réaffirme notre identité pro-européenne face appels irresponsables des populistes qui veulent le repli national et le démantèlement de l'Europe.

Mais un projet qui reconnaisse que nous devons changer l'Europe pour en faire un véritable moteur de croissance et le garant de la place de nos pays dans le monde.

(i) **Changer l'Europe, c'est pousser plus loin l'intégration du marché unique.** En continuant à créer de nouvelles opportunités, en particulier pour les jeunes, les salariés et les PME. Mais aussi en créant les conditions d'une croissance plus durable et plus juste, ce qui nécessite d'ouvrir les **chantiers difficiles mais nécessaires de l'harmonisation fiscale et d'un socle social commun.**

(ii) **Changer l'Europe, c'est aussi ne pas hésiter à affirmer nos intérêts en matière commerciale** dans un contexte toujours plus concurrentiel. Il ne s'agit en aucun cas de protectionnisme, qui n'est pas la solution. Mais d'engager de vraies négociations globales avec nos grands partenaires comme nous venons de le faire avec les Etats-Unis ou le Japon ou de faire valoir nos droits à chaque fois que les conditions d'une concurrence loyale ne sont pas respectées, comme

l'avons fait avec la Chine.

(iii) **Changer l'Europe, c'est surtout avoir le courage de lancer ensemble une politique industrielle moderne.**

En l'espace de 15 ans, la part de l'industrie dans le PIB européen est passée de plus de 20% à 15,2%. Or, **ceux qui pensent encore que l'Europe peut se contenter d'être une terre de services et de recherche de haut niveau se trompent.** En réalité, 80% de l'innovation trouve son origine dans le secteur industriel. Et chaque poste de travail créé dans l'industrie conduit à la création d'un à deux postes dans le secteur des services.

Il n'y a pas de fatalité. **Nous pouvons garder les usines, les emplois et l'innovation en Europe si nous nous en donnons les moyens.**

En mettant en place un écosystème favorable à l'industrie, avec notamment le brevet unitaire européen, un cadre fiscal favorable et stable et un système financier robuste au service de l'économie.

En ayant, aussi, le courage de lancer de nouveaux investissements communs, dans le *cloud*, les énergies renouvelables ou les nanotechnologies, mais aussi dans le secteur de la défense, qui a été à l'origine de nombreuses innovations transposables dans le civil, comme internet, les micro-ondes, le GPS ou l'imagerie médicale.

(iv) **Changer l'Europe, c'est enfin ne pas nous contenter d'être une puissance économique.**

En 2050, aucun pays européen – pas même l'Allemagne – ne fera partie du G8. Si nous ne sommes pas ensemble, nous sortons de la liste des principales économies mondiales.

Si nous voulons rester à la table, **nous devons continuer le travail de rapprochement de nos cultures et de nos outils diplomatiques** qui a été initié par Catherine Ashton, avec des résultats significatifs par exemple sur la Serbie et le Kosovo et, plus récemment, l'Iran.

Nous devons aussi relancer le chantier de la défense européenne, dont la nécessité apparaît de plus en plus clairement compte tenu des nouvelles menaces et défis stratégiques, des restrictions budgétaires et du « pivot » vers l'Asie opéré par les Etats-Unis.

A cet égard, le **Conseil européen des 19 et 20 décembre est une occasion à ne pas rater**. Antonio Tajani vous présentera dans quelques minutes les propositions que nous avons mises sur la table en matière de sécurité d'approvisionnement, de recherche, de gouvernance ou encore de construction de capacités duales clés comme les drones, les bateaux-hôpitaux ou les avions gros porteurs.

Si le Conseil européen de décembre nous permet d'avancer sur ces points, alors nous aurons fait un vrai saut qualitatif sur la voie de l'Europe de la défense tout en ouvrant une **nouvelle étape de l'intégration politique européenne**.

Mesdames et Messieurs les Présidents de groupes parlementaires,

Harmonisation fiscale et sociale, réciprocité commerciale, politique industrielle, Europe de la défense : nous ne réaliserons pas ces objectifs en rejetant l'Europe en bloc, comme le font les populistes. Mais **nous ne les atteindrons pas plus en prétendant tout faire au niveau européen**.

Reconnaissons que l'Europe n'a pas vocation à s'occuper de tout, et que, par la simplification des règles, elle pourrait parfois dégager des marges de

manœuvre pour mieux s'investir dans une poignée de domaines cruciaux pour l'avenir.

Les parlementaires nationaux ont un rôle clé à jouer pour trouver le bon équilibre entre simplification des règles et action européenne ambitieuse. C'est notamment tout l'intérêt de la procédure dite du « carton jaune » introduite par le Traité de Lisbonne et que vous pouvez actionner en cas de doute sur la conformité d'une proposition de la Commission au principe de subsidiarité.

En tant que Présidents de groupes parlementaires, **vous avez aussi un rôle important à jouer pour faire le lien entre les citoyens de l'Europe** : en prenant toute votre place dans le débat européen ; en demandant dans chacun de vos parlements plus de débat sur les orientations économiques et politiques prises à l'échelle européenne ; en incitant vos collègues à aller à la rencontre de la Commission et des députés européens, et à débattre de l'Europe dans leur circonscription.

C'est par le débat le plus large possible que nous parviendrons à formuler des propositions ambitieuses et concrètes pour l'Union et pour ses citoyens, à la hauteur de la vision européenne qu'a toujours portée notre famille politique.



g.-d. : **Beatrice Scarascia Mugnozza**, Responsable du Service chargé des Relations avec les Parlements nationaux; **Audronius Azubalis**, MP, ancien Ministre des Affaires étrangères, Vice-président de la Commission Affaires étrangères, Seimas, Lituanie; **Paulo Rangel**, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les groupes parlementaires des Parlements nationaux; **Michel Barnier**, Commissaire en charge du Marché intérieur et des services, Vice-président du PPE; **Antonio Tajani**, Vice-président de la Commission européenne, en charge de l'Industrie et de l'entrepreneuriat et **Agostino Miozzo**, Directeur Général du département « Réponse aux crises » au Service européen pour l'Action Extérieure (SEAE)

ANTONIO TAJANI, **Vice-président de la Commission européenne, en charge de l'Industrie** **et de l'entrepreneuriat**



Antonio Tajani, Vice-président de la Commission européenne, en charge de l'Industrie et de l'entrepreneuriat

Avant toute chose, il est important que vous sachiez que le travail des commissaires du PPE a permis à l'Europe de reprendre enfin le dialogue sur la politique industrielle. Nous avons réussi à replacer très clairement la politique industrielle au cœur de la politique économique de l'Union européenne et j'en remercie Michel, avec lequel j'ai étroitement collaboré ainsi qu'avec les commissaires Günther OETTINGER et Johannes HAHN. Nous nous sommes déclarés en faveur de la réindustrialisation de l'Union, et avons fixé un objectif: faire en sorte que le secteur manufacturier représente 20 % du produit intérieur brut de notre Union d'ici 2020. Le secteur manufacturier c'est l'industrie, ce sont les petites entreprises. Le secteur

manufacturier c'est l'économie réelle, qui prospère grâce à un marché intérieur comptant un demi-milliard de consommateurs.

Une politique industrielle fondée sur les initiatives en matière de développement du marché intérieur présentées par Michel BARNIER, mais également sur les plans d'action que j'ai proposés et qui ont été approuvés par la Commission, à savoir les plans d'action pour les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie, du bâtiment et de la construction navale.

Ainsi, après vingt ans de politique économique axée sur la finance et les services, l'Europe recommence à parler de politique industrielle et à avoir une politique industrielle. Cela ne signifie pas qu'elle a renoncé à la finance ou aux services. La finance doit être un instrument au service de l'économie réelle car, soyons très clairs: sans industrie et sans entreprises il n'y a pas d'emploi. Notre étoile du berger à nous, en tant que Parti populaire européen mais également en tant qu'Union européenne, est inscrite dans le traité: c'est l'économie sociale de marché. Le marché est un instrument pour faire de la politique sociale et notre objectif est de créer des postes de travail.

Ces brèves observations visent à démontrer que le PPE n'est pas le parti des sacrifices, ni uniquement celui de la stabilité monétaire ou de la lutte contre la dette publique. C'est aussi le parti de la croissance, de l'économie réelle et celui qui mise sur la politique sociale.

En conclusion, nous ne sommes pas le parti de la troïka, mais bien celui de la solidarité et du soutien aux pays confrontés à des moments difficiles. Mais, je le répète, il n'y a pas de politique industrielle sans une action forte jouant la carte de la mondialisation. Voilà pourquoi j'ai organisé une série de missions pour la

croissance dans le monde et accompagné des entreprises des quatre coins de l'Europe dans leur démonstration de la solidité du système industriel européen, pour que l'on mette fin aux délocalisations et permette à nos entreprises, grandes, petites ou moyennes, d'investir au-delà des frontières de l'Union en faisant des affaires et en prospérant. La mondialisation est un instrument facile à manier pour les grandes entreprises mais qui s'avère encore compliqué pour les PME. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité promouvoir ces "missions pour la croissance", qui ont donné d'excellents résultats, permis de faire de la politique étrangère et servi de vitrine à l'Europe de l'économie réelle, à l'Europe qui construit, à l'Europe qui sait faire preuve de sa force.

Elles ont été menées pour défendre l'ensemble du secteur, moyennant non pas des politiques protectionnistes mais une action déterminée, comprenant par exemple des mesures antidumping à chaque fois que des pratiques de dumping ont été constatées, notamment de la part de la Chine. Cette politique industrielle, à la base de la troisième révolution industrielle, ne saurait nous ramener aux systèmes industriels qui étaient les nôtres au XIXe siècle ou à la fin du XXe siècle. Nous voulons une industrie compétitive qui parie sur les secteurs dans lesquels notre qualité est susceptible de remporter la mise. Nous ne pouvons pas défier la Chine ou l'Inde sur le terrain de la quantité. Mais nous avons des secteurs de technologies clés, ainsi que Michel l'a dit lors de son allocution, tels que les secteurs de l'éco-construction, de l'automobile, de l'espace, du tourisme, et aussi de la recherche et de l'innovation en ce qui concerne les matières premières, dans lesquels notre spécialisation atteint des niveaux très élevés. Voilà pourquoi nous avons lancé le programme "Horizon 2020" - accompagné du paquet COSME spécialement dédié à la compétitivité des PME - axé sur l'économie réelle, de sorte qu'il ne s'agit pas de recherche au service de la recherche mais de recherche au service de la politique industrielle. J'espère que le Conseil européen consacré à la politique industrielle, en février, pourra aboutir à un pacte en faveur de l'industrie, qui sera parallèle au pacte budgétaire. Cela nous conduira également à une analyse minutieuse de la politique énergétique. Il nous faut une politique

énergétique européenne, un marché de l'énergie car, aujourd'hui, l'énergie coûte trop cher. En outre, nous devons résoudre le problème de l'accès au crédit. Grâce à notre engagement et à celui de la famille du parti populaire européen, nous avons réussi à obtenir la directive sur le retard de paiement, qui contribue à relancer l'économie, en dépit de la résistance opposée par de nombreuses bureaucraties, notamment celle de mon pays ainsi que Deborah BERGAMINI le sait bien. Il y a toujours une bureaucratie qui n'a que faire de la croissance.

L'un des grands domaines dans lesquels l'Europe peut être compétitive est celui de la défense et de la sécurité. C'est pourquoi le Conseil a décidé de consacrer une réunion, plus spécifiquement celle du 19 et du 20 décembre, à la politique de la défense et d'inscrire à l'ordre du jour le débat sur la l'industrie de la défense. Nous avons présenté, au nom de la Commission européenne, une communication signée par Michel et moi-même, visant principalement le développement du marché intérieur de la défense et la bonne application par les États-membres de deux directives: l'une dans le domaine des marchés publics, qui dépend directement de Michel, et l'autre dans celui des transferts de produits liés à la défense, qui relève de ma mission. Notre but n'est pas d'élaborer une nouvelle législation mais bien de développer le marché intérieur.

Un autre point fondamental est celui du soutien aux PME, si nombreuses dans le secteur de la défense et de la sécurité, soutien qui passe aussi par l'appui aux zones et aux pôles industriels, dans lesquels elles peuvent jouer un rôle important. L'autre aspect est celui de la normalisation de la certification. Dans le domaine de la normalisation, nous employons malheureusement des instruments qui démontrent combien il est coûteux pour les différents pays de travailler ensemble. Rappelons-nous ce qui s'est passé en Bosnie, où l'interopérabilité des chars Léopard, pourtant identiques, a été impossible car ils étaient dotés de technologies informatiques complètement différentes. C'est le sort de nombreux autres instruments militaires. Il y a aussi la question de la certification, domaine dans lequel le secteur aéronautique a déjà réalisé des progrès.

Certifier ne signifie pas abandonner le modèle de l'OTAN. Avoir une industrie européenne de la défense ne signifie pas vouloir se substituer au travail de l'OTAN mais uniquement chercher à renforcer des mesures de réduction des coûts, et les systèmes communs offrent cette possibilité.

Nos dépenses sont énormes si nous additionnons les investissements dans la politique de la défense des différents États membres; toutefois les résultats sont très inférieurs à ce que nous pourrions obtenir avec de telles sommes. Une normalisation, plus de concertation dans le travail, plus de coordination, nous permettraient de réduire les coûts pour la défense et d'obtenir des résultats plus probants, et l'Europe a désormais de plus en plus besoin d'un système de défense coordonné. Les opérations de maintien de la paix menées par l'Union européenne dans le monde pèchent par leur manque d'efficacité dû justement à l'absence de coordination.

Dans le domaine de la recherche aussi nous voulons et nous devons faire plus, parce que les résultats de la recherche dans les secteurs de la défense et de la sécurité produisent des résultats extraordinaires transférables à d'autres secteurs industriels. Nous ne parlons pas des industries de l'armement, nous espérons que l'Europe continuera à jouer son rôle pacificateur comme elle l'a fait à l'intérieur de ses frontières. Il est toutefois fondamental d'assurer notre sécurité: parier sur le développement du secteur industriel moyennant des instruments tels que les drones, pouvant servir à des fins militaires comme à des fins civiles, peut y contribuer. Pensons à la lutte contre l'incendie ou pour la protection civile, domaine dans lequel, comme vous le savez, il n'a pas été prévu d'investissements directs au titre d'"Horizon 2020". En revanche, les investissements dans le secteur de la sécurité sont bien prévus dans le cadre d'"Horizon 2020". Aussi devons-nous travailler sur des projets pilotes qui nous permettent de développer le secteur de l'industrie de la défense. En conclusion, avoir une industrie de la défense de plus en plus européenne c'est franchir une étape et donner encore plus de pouvoir à la politique étrangère européenne.

Je le répète, comme on le disait au XIXe siècle, il n'y a pas de politique étrangère sans forces armées efficaces.

De Gasperi voit son rêve commencer à se réaliser avec cette réunion du Conseil européen, à savoir le rêve d'un système de la défense de plus en plus européen, qui ne signifie pas plus de bureaucratie, bien au contraire. Un système de défense européen signifie réduire les coûts de l'industrie de la défense. Un système industriel européen de la défense, doté d'une meilleure coordination, au sein d'un marché intérieur développé, signifie pouvoir dépenser moins avec de meilleurs résultats pour la défense, notamment en temps de crise, et pouvoir investir l'argent économisé dans d'autres secteurs.

Il s'agit d'un élément de notre politique industrielle qui pourra, je l'espère, nous permettre de mener une action forte en faveur de la croissance.



g.-d.: **Audronius Ažubalis**, MP, ancien Ministre des Affaires étrangères, Vice-président de la Commission Affaires étrangères, Seimas, Lituanie; **Paulo Rangel**, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux; **Michel Barnier**, Commissaire en charge du Marché intérieur et des services, Vice-président du PPE



g.-d.: **Joseph Daul**, MdPE, Président du Groupe PPE; **Herman Van Rompuy**, Président du Conseil européen

PREMIÈRE SÉANCE :

LA POLITIQUE COMMUNE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

RODERICK KIESEWETTER, MP (CDU, DE)

Membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Commission des Affaires européennes du Bundestag, Allemagne

L'Allemagne contribuera à donner un nouvel élan à la politique de sécurité et de défense commune

L'Europe a besoin d'une politique autonome et fiable en matière de sécurité et de défense, et seule l'aspiration politique à une plus grande unité européenne permettra de réaliser cet objectif. Compte tenu de la faible marge de manœuvre laissée à l'ensemble des États européens sur le plan budgétaire, une coopération plus étroite est l'unique garante de la capacité d'action en matière de politique de sécurité. Aujourd'hui déjà, plus aucun État membre de l'Union ne dispose des ressources financières nécessaires pour maintenir seul et surtout de manière durable l'ensemble des capacités militaires et civiles.

Pour surmonter les défis actuels et futurs de la politique de sécurité, il est indispensable que l'Allemagne travaille en concertation étroite avec ses partenaires européens. L'accord de coalition conclu entre la CDU, la CSU et le SPD tient compte de cette réalité inhérente à la mondialisation. Nous vivons actuellement dans une Europe pacifique; notre pays est entouré de démocraties stables, il est membre de l'alliance militaire la plus puissante au monde, l'OTAN, et il participe à la politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC). Néanmoins, nous ne devons pas faire l'erreur de croire que notre sécurité peut être assurée uniquement de l'intérieur. Au contraire, elle est intimement liée à la sécurité de la communauté internationale et à celle de nos voisins européens. Les conflits armés, la prolifération des armes de destruction massive et le terrorisme constituent des menaces bien réelles. En parallèle, nous assistons à l'émergence de nouveaux risques liés au changement climatique, à la raréfaction des ressources, et à la pénurie alimentaire, aux pandémies, aux réseaux ouverts de données, ainsi



Roderick Kiesewetter, MP (CDU, DE), Membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Commission des Affaires européennes du Bundestag, Allemagne

qu'à la détérioration du pouvoir civil, susceptible d'entraîner la déliquescence de l'État.

L'environnement stratégique de l'Europe est en pleine mutation: les transformations qui se produisent en Afrique du Nord et au Proche-Orient, par exemple, auront des incidences considérables sur la sécurité en Europe. Malgré le rapprochement actuel avec l'Iran, la politique nucléaire menée par ce pays et ses retombées régionales et internationales entraînent également un risque d'escalade pour l'Europe. Sur diverses questions de politique internationale (par exemple la Syrie, la défense antimissile de l'OTAN, l'Ukraine), les actions entreprises par la Russie vont à l'encontre des intérêts

européens en matière de sécurité. Dans ce contexte, la perspective de la fonte des glaces de l'extrême Nord représente une difficulté supplémentaire en ce qui concerne l'extraction des ressources et les infrastructures routières stratégiques. Enfin, il reste encore difficile de se prononcer sur le nouveau regard que la Turquie porte sur elle-même, dès lors qu'elle se considère désormais comme une puissance dominante régionale, et sur les conséquences de ce changement de perception.

Vu les transformations politiques importantes qui se produisent dans le voisinage septentrional, oriental et méridional de l'Europe, il est nécessaire que l'Union européenne dispose d'une capacité d'action en matière de politique de sécurité.

Dans les années à venir, il y a donc lieu de donner un nouvel élan à la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) et à l'OTAN. Il convient surtout de réaliser des avancées décisives dans le domaine de la PSDC, qui, pour la première fois depuis 2008, figure de nouveau parmi les thèmes évoqués dans le cadre du sommet de l'Union européenne. Les trois volets du rapport de Mme Catherine Ashton abordent les principaux enjeux politiques, opérationnels et économiques de la politique de sécurité européenne. L'Union européenne a besoin d'une capacité de réaction plus rapide en cas de crise, d'une interconnexion plus étroite entre ses instruments de politique de sécurité, d'une coopération renforcée entre les États membres en matière de politique de défense et d'achats, ainsi que d'une industrie de l'armement performante et innovante. Les rapports présentés par le Parlement en vue du sommet méritent d'être salués.

Le groupe politique auquel j'appartiens considère les domaines d'action suivants comme prioritaires:

1. En premier lieu, il est nécessaire de mettre en place une coordination stratégique. Nous devons formuler nos intérêts et nos objectifs de manière transparente. Ces objectifs doivent permettre une certaine souplesse et être assortis d'instruments appropriés et performants sur le plan civil et militaire. Il convient de donner à la population européenne et à nos partenaires stratégiques

une vision plus claire de nos intérêts généraux en matière de politique étrangère et de sécurité, des instruments nécessaires et des régions du monde concernées par notre engagement.

2. À l'avenir, la sécurité européenne ne pourra plus être assurée par l'Europe seule: elle nécessitera le soutien des États-Unis. Ce soutien doit être envisagé à la lumière des liens que les États-Unis ont tissés avec l'Asie. L'Europe doit être en mesure de décharger les États-Unis en prenant des mesures stratégiques dans son voisinage géographique. La répartition crédible des charges et le soutien mutuel constituent deux facteurs indissociables.

3. Il est grand temps que l'«approche globale» soit mise en œuvre de manière effective. À cet égard, je tiens à citer un extrait de l'accord de coalition conclu par la CDU, la CSU et le SPD, qui évoque clairement cette nécessité. L'accord appelle à un «renforcement de la coopération interdépartementale», avant de préciser que «dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité, nous pensons et agissons en réseau». La prévision des crises, leur prévention, la résolution des facteurs qui les déclenchent et la gestion des conflits doivent faire partie intégrante de la politique de sécurité européenne et être mises en œuvre dans le cadre de projets concrets. Comme vous pouvez le constater, l'Allemagne se prononce une nouvelle fois en faveur d'une approche en réseau.

4. Nous devons élaborer une vision commune afin de déterminer quel potentiel militaire peut être mis à disposition à un coût abordable et d'établir de quelle manière nous pouvons fixer des priorités en matière de capacités militaires, éviter la mise en place de doubles structures superflues, et renforcer l'interopérabilité et la capacité opérationnelle. Il s'agit de définir les capacités que nous souhaitons partager avec les autres, celles que nous voulons engager, au côté d'autres acteurs, au niveau supranational, et celles auxquelles nous renonçons pour des raisons de coût, par exemple lorsque d'autres intervenants mettent ces capacités à disposition de manière fiable et à un coût plus abordable.

5. Il convient d'encourager plus franchement le regroupement et l'utilisation commune de capacités militaires qui, jusqu'à présent, étaient nationales (mutualisation et partage des ressources). Dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la PSDC, il devrait être possible d'instaurer une coopération structurée permanente au sein de l'Union européenne, comme le prévoit le traité de Lisbonne. Afin de mettre en place une politique européenne de sécurité et de défense plus structurée et plus ambitieuse, je suggère d'approfondir le concept de partenariat de soutien, qui consiste, pour les États européens, à se rassembler en groupes afin de s'apporter un soutien mutuel. À cet égard, et indépendamment de leur taille ou de la durée de leur appartenance à l'Union européenne, tous les États concernés doivent disposer des mêmes droits et s'engager, dans le cadre du partenariat de soutien, à renforcer la coopération dans certains domaines d'activité en s'apportant un soutien mutuel fiable, y compris sur le plan parlementaire. Une première étape pourrait consister à harmoniser les procédures de formation et d'approvisionnement appliquées par certains groupes d'États et à élaborer des projets de mise en commun, par exemple dans le domaine du ravitaillement en vol et des drones. Le concept de partenariat de soutien est également évoqué dans l'accord de coalition allemand.

6. Il y a lieu de renforcer la capacité de réaction rapide et appropriée aux crises (rapid response capabilities) ainsi que le caractère opérationnel de la politique européenne de sécurité. Certes, à l'heure actuelle, les procédures fonctionnent dans 17 opérations en cours liées à la PSDC, mais onze de ces opérations restent surtout symboliques et sont assurées par des forces d'intervention dont les effectifs sont inférieurs à 200. L'intervention à court terme des groupements tactiques de l'Union, qui ont été mis en place en 2004 à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne, n'est possible qu'au sein de l'Union européenne. Il y a lieu de saluer la proposition, faite en vue du sommet de l'Union européenne, d'accroître la flexibilité des groupements tactiques dans le domaine des «exercices», de la «certification», et l'incorporation de modules nationaux. À cet égard, une compatibilité totale avec la force de réaction de l'OTAN doit être assurée à long terme.

7. Pour être efficace, la politique de sécurité et de défense commune requiert un renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), qui constitue une condition essentielle pour permettre à l'Europe d'assurer la sécurité de ses citoyens et de défendre ses valeurs et ses intérêts. Par ailleurs, l'industrie de l'armement contribue fortement à la croissance et à l'innovation. Les États membres doivent accroître la coopération industrielle européenne afin de réaliser des économies d'échelle. Le maintien de capacités industrielles propres a une importance considérable pour notre capacité d'action européenne. En particulier, il y a lieu de renforcer les principales technologies militaires grâce à la recherche et au développement. L'industrie doit elle aussi contribuer à la consolidation de la BITDE.

Mesdames et Messieurs, la politique de sécurité et de défense commune constitue l'une des principales compétences du Parti populaire européen. Les partis chrétiens-démocrates et conservateurs qui composent notre groupe peuvent mettre à contribution leur expertise considérable et l'expérience qu'ils ont acquise du pouvoir exécutif. Dans l'esprit des citoyens, notre groupe est associé aux affaires intérieures et aux affaires étrangères, deux domaines dans lesquels nous jouissons d'une grande crédibilité. En vue, notamment, des élections européennes de l'année prochaine, il est donc capital que nous nous saisissions de ce sujet et que nous œuvrions pour réaliser des avancées en la matière. Nous devons également faire part de cette volonté à nos gouvernements en prévision du prochain sommet de l'Union européenne.

AGOSTINO MIOZZO,

Directeur Général du département « Réponse aux crises » au Service européen pour l'Action Extérieure (SEAE)



Agostino Miozzo, Directeur Général du département « Réponse aux crises » au Service européen pour l'Action Extérieure (SEAE)

Dans un monde en évolution rapide, les crises changent tant au niveau de leur nature que de leur portée, et sont de plus en plus pluridimensionnelles. Un événement unique peut avoir des conséquences qui dépassent les frontières géographiques, politiques et administratives. L'aspect pluridimensionnel de la crise en Syrie par exemple, est évident, étant donné que les questions politiques (sanctions), humanitaires (réfugiés), ainsi que celles liées à la sécurité (armes chimiques) ont une incidence régionale en Jordanie, au Liban, en Turquie et en Iraq.

La bonne nouvelle est que l'Union européenne dispose d'une vaste série d'instruments, allant des déclarations politiques à l'aide humanitaire et à la stabi-

lisation en passant par l'aide au développement et l'assistance pour la sécurité (formation ou opération). L'autre bonne nouvelle est qu'immédiatement après sa nomination, la haute représentante/vice-présidente de la Commission a fait de la coordination entre les différents instruments et de leur articulation une priorité: en évitant les chevauchements et les doublons par l'adoption d'une approche véritablement exhaustive.

Trois années après la création du SEAE, de nombreuses mesures ont été prises au niveau du temps de réaction, de l'articulation des instruments et de la visibilité pour améliorer la réponse de l'Union européenne aux crises.

La plateforme de crise a joué un rôle central dans ces améliorations. Cette plateforme est la seule structure, dans le système européen, qui rassemble les services géographiques et les départements de la Commission et du SEAE chargés de la prévention des conflits, de la réaction aux crises, de la consolidation de la paix, de l'appui financier, de la politique de sécurité et de la PSDC, et le Conseil. Elle a pour but de faciliter le partage d'informations et la coordination entre tous les acteurs de l'Union participant à la réaction aux crises, en exploitant les ressources financières, civiles et militaires.

Il y a lieu de réunir la plateforme de crise systématiquement pour coordonner la réaction de l'Union aux crises. Des progrès doivent encore être réalisés en ce sens afin de concevoir une approche stratégique commune dans les différents services européens du SEAE et de la Commission.

En utilisant la plateforme de crise comme le principal forum de coordination, ses conclusions opérationnelles devraient servir de principales orientations politiques

et stratégiques pour la planification de la réaction aux crises et toute autre action.

Même si chaque crise appelle une réponse différente, ces procédures organisationnelles et standard établies peuvent grandement faciliter et accélérer le processus décisionnel en période de crise et garantir la mise en œuvre coordonnée des réponses de l'Union, pour ainsi accroître l'efficacité générale du système de réaction aux crises de l'Union. Un tel système englobe toutes les dimensions de la réaction de l'Union. La dimension de la PSCD est évidemment au premier plan, avec 25 missions effectuées ou en cours. La PSCD est devenue efficace, en favorisant le meilleur intérêt dans les États membres et une plus grande visibilité au niveau de l'opinion publique. Mais si nous nous intéressons au budget extérieur de l'Union pour la prochaine période de programmation 2014-2020, nous constatons que la PSCD couvre uniquement 3,5 % du budget extérieur, le reste étant divisé entre l'instrument de stabilité, l'action humanitaire, l'instrument de financement de la coopération au développement et la politique de voisinage.

Il est de la plus haute importance d'utiliser tous les instruments de manière cohérente dès le début et tout au long du processus allant de la définition d'une politique à une action sur le terrain.

Il est également nécessaire de mener une réflexion sur les outils dont nous disposons pour mettre en place des activités dans le cadre de la réaction aux crises. Les délégations européennes jouent évidemment un rôle central à cet égard.

Toutefois, elles ne sont souvent pas correctement préparées à jouer un tel rôle. Elles manquent de personnel et d'expertise en matière de réaction aux crises, ce qui augmente significativement l'écart entre l'adoption d'une décision à Bruxelles et la mise en œuvre du premier projet concret sur le terrain. Par conséquent, il est capital de soutenir les délégations en leur affectant des experts supplémentaires en temps de crise.

Plusieurs exemples témoignent de la valeur ajoutée d'une telle approche.

Concernant la crise au Mali par exemple, l'appareil européen a fonctionné relativement rapidement à partir du moment où la plateforme de crise a été réunie et a formulé des conclusions claires:

- l'organisation d'une plateforme de crise du SEAE présidée par la HP/VP Catherine Ashton;
- la compilation d'un rapport conjoint de la Commission et du SEAE proposant des options, approuvé par une plateforme de crise une semaine plus tard et présenté le jour suivant par le secrétaire général exécutif du SEAE au Comité politique et sécurité;
- l'organisation d'une mission interservices à Bamako une semaine plus tard en présence de représentants des DG DEVCO et ECHO, de l'État-major de l'Union européenne (EMUE), de la direction "Gestion des crises et planification" (CMPD), du SEAE et des États membres;
- le soutien à la délégation de l'Union européenne à Bamako pour la mise en place de mesures de stabilisation.

D'une manière générale, cet exemple montre par quels moyens une réponse peut être fournie et apporter des résultats concrets sur le terrain.

Concernant la crise en Syrie, outre le vaste soutien fourni par les agences des Nations unies et les ONG internationales, l'Union européenne est également présente dans le sud de la Turquie, étant donné que Gaziantep est désormais un pôle stratégique pour suivre de près l'évolution de la crise et garantir une réaction coordonnée en vue de soutenir la population civile. La présence de représentants de la communauté internationale, de donateurs et de la société civile à Gaziantep confirme l'importance stratégique de ce lieu.

Le département "Réaction aux crises" du SEAE est présent à Gaziantep depuis mars 2013. Plusieurs États membres de l'Union sont également présents dans la ville et des réunions de coordination de l'Union y sont régulièrement organisées. La présence du département "Réaction aux crises" du SEAE à Gaziantep poursuit les objectifs suivants:

- suivre les développements et évaluer l'évolution rapide de la situation sur le terrain;
- déterminer le meilleur moyen de soutenir la popu-

lacion syrienne;

- collaborer avec la communauté internationale (pays partenaires, organisations internationales et non gouvernementales) présente ou active sur le terrain, et
- collaborer avec les États membres en vue d'améliorer la cohérence des activités de l'Union.

Des exemples attestent la présence renforcée de l'Union sur le terrain, plus axée sur les contacts avec les partenaires chargés de l'exécution des travaux et plus à même d'analyser les contextes afin de déployer son éventail d'instruments.

De même, nous avons progressé au niveau de notre capacité de prise de conscience. La salle de veille de l'UE est un organe de veille permanent qui fournit des informations sur le suivi et la situation actuelle à l'échelle mondiale 24 heures sur 24, sept jours sur sept, toute l'année. Elle agit en tant que tableau central du SEAE et inscrit dans des bilans de situation ou des rapports toutes les informations ayant trait aux crises fournies par les délégations européennes, les États membres de l'Union, les opérations et les missions menées dans le cadre de la PDSC de l'Union, l'équipe du représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) et les organisations internationales. Elle fournit des alertes rapides et un soutien opérationnel à la plateforme de crise.

Dans l'ensemble, la situation progresse. Nous constatons de plus en plus les avantages d'une étroite coordination entre les différents instruments, et des synergies se créent de plus en plus, notamment avec la PDSC.

Pour reprendre la métaphore du "verre à moitié vide", nous pouvons néanmoins affirmer qu'il reste beaucoup à faire pour une meilleure coordination au niveau des quartiers généraux et pour être en mesure de passer de la "gestion des affaires courantes" à la "gestion de la crise". De plus, nous devons aborder la différence entre les montants considérables que nous pouvons engager par rapport aux effectifs très limités dans les délégations chargés de la programmation et de l'utilisation des fonds. L'absence d'une planification conjointe entre les différents instruments au

niveau des quartiers généraux donne trop souvent lieu à une approche orientée vers les instruments. Les conséquences d'une telle approche sur le terrain sont des activités fragmentées et des doublons: un trop grand nombre de chaînes de commandement, un manque de coordination, des effectifs insuffisants sur le terrain avec les opérateurs.

La communication récemment adoptée est une bonne étape pour fixer les mesures à prendre. Je recommanderais de ne pas trop attendre pour l'appliquer et remplir le verre à moitié vide.

ARNAUD DANJEAN, MdPE

Président sous-commission sécurité et défense

Monsieur Danjean a débuté son intervention en rappelant que la priorité de décision sur les questions de défense appartient aux Parlements nationaux. Il a souligné l'importance d'une bonne complémentarité dans les démarches et d'une bonne compréhension des défis que l'Europe doit affronter. Il est conscient que la question de la défense ne soit pas une préoccupation quotidienne des concitoyens européens et qu'elle ne soit pas aisée à aborder dans le débat politique national, en particulier en période de crise économique et sociale.

Il estime que dans ce contexte il appartient aux politiciens d'expliquer les efforts et les accomplissements de l'Union et des États Membres.

Il précise que l'Europe n'est pas totalement inactive ni impuissante dans ce domaine. L'Europe peut répondre à certaines crises comme elle l'a déjà fait précédemment plusieurs dizaines d'opérations militaires et civiles. Il rappelle toutefois que les politiciens doivent préciser que l'Europe ne peut avancer qu'au rythme que lui confère les États Membres.

Monsieur Danjean considère que lors de la prochaine réunion du Conseil européen sur la politique de sécurité et de défense commune de décembre, on pourrait obtenir des avancées modestes mais néanmoins pragmatiques. Un domaine qui pourrait être abordé, selon lui, est celui d'une meilleure utilisation des instruments et des outils existants. Il rappelle que le Traité met à notre disposition des coopérations structurées permanentes, des coopérations renforcées, des mécanismes de financements pour lancer des opérations, des groupes de batailles, des groupes tactiques etc. – mais que ceux-ci n'ont jamais été mis en œuvre.

Il souligne que l'établissement des priorités est une question d'importance majeure pour la politique européenne de sécurité et de défense commune. Comme l'UE n'a ni les capacités et les moyens financiers, ni l'intérêt politique, on doit définir les priorités afin de consolider la crédibilité de l'Union en termes de défense sur notre continent, dans les zones de crises



Arnaud Danjean, MdPE, Président sous-commission sécurité et défense

qui sont à proximité immédiate et pour lesquelles nous avons de réels intérêts.

Monsieur Danjean considère qu'il faut développer des moyens communs d'ordre financier, des moyens en terme de personnel et définir des processus de décision. Il a indiqué que les coopérations renforcées ou la coopération structurée permanente sont des outils qui peuvent contribuer à cet objectif et qui théoriquement permettront de n'exclure personne d'un processus de coopération concernant des zones stratégiques. Il estime important que les pays réticents ne deviennent pas un obstacle pour les pays qui souhaitent aller plus vite et plus loin.

Il rappelle que le Traité stipule que l'OTAN est la pierre angulaire de la défense collective en Europe et qu'aucun engagement des États Membres pris à l'égard de l'OTAN n'est contradictoire avec la politique européenne. Il a conclu en soulignant la complémentarité existante entre l'OTAN et l'Union européenne et que chaque entité doit être consciente de ses responsabilités en matière de sécurité et de défense commune.

CHARLES FLANAGAN, MP

Président du groupe parlementaire Fine Gael, Irlande



Charles Flanagan, MP, Président du groupe parlementaire Fine Gael, Irlande

L'Union européenne a été le théâtre de changements majeurs depuis le début du millénaire et l'Irlande a participé de manière active au développement de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union, notamment à travers la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Fidèle à son engagement aux côtés des Nations unies et de l'Union européenne, et dans le respect de sa politique de neutralité militaire, l'Irlande démontre toujours de manière active et extrêmement concrète, par le déploiement de ses forces armées lors d'opérations de soutien à la paix à l'étranger, sa volonté de participer au maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Le mécanisme du "triple verrou" fait toujours l'unanimité auprès de l'opinion publique irlandaise, qui est également consciente que d'un point de vue

pratique, compte tenu de la taille de ses forces armées, l'État ne peut participer aux missions des Nations unies que de façon limitée. En dépit de sa taille, l'Irlande a apporté une contribution précieuse et non négligeable dans le cadre d'opérations militaires et, à l'exception de l'exemple de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, n'a pas été exclue des engagements de maintien de la paix par le triple verrou.

Notre politique traditionnelle de neutralité militaire a été mise en place à une époque où les conflits avec d'autres pays constituaient, pour la plupart des États, la principale menace pesant sur la sécurité nationale. Depuis lors, l'Irlande a continué de se tenir à l'écart des alliances militaires. Heureusement, la menace d'une guerre interétatique en Europe est beaucoup moins présente aujourd'hui.

Nous déployons nos forces armées pour répondre à un large éventail de missions de sécurité multinationales et multi-agences, la plupart de ces missions ayant pour but de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité internationale. Compte tenu du type de défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés sur les plans économique et de la sécurité, j'estime qu'il est essentiel de prendre des mesures pratiques, comme la mise en commun et le partage des équipements utilisés lors d'opérations de maintien de la paix et de gestion des crises.

Notre participation au Partenariat pour la paix de l'OTAN a facilité le développement de l'interopérabilité nécessaire pour entreprendre, conjointement avec d'autres nations, des opérations de maintien de la paix et de gestion des crises mandatées par les Nations unies.

Nos forces armées ont, aux côtés des troupes finlandaises, suédoises et néerlandaises, mené à bien des

opérations sous l'égide de l'OTAN, des Nations unies et de l'Union européenne. Ce schéma pourrait être amené à se reproduire. Il convient de déterminer avec soin le type de capacités pouvant être requises et le type d'opérations auxquelles nous pouvons le mieux apporter notre contribution (si tant est que nous puissions nous le permettre) dans les années à venir.

En dépit de sa politique de neutralité militaire, l'Irlande tient à s'impliquer pleinement dans le façonnage actuel de l'architecture de défense européenne. Un certain nombre de thèmes communs sont ressortis des nombreuses discussions qui ont déjà eu lieu, notamment:

- le manque continu de ressources – d'où la nécessité d'une mise en commun et d'un partage de ces dernières;
- la nécessité d'un engagement politique clair et articulé en faveur du déploiement de groupements tactiques – dans le cas contraire, nous devons nous poser des questions sur leurs fondements;
- la nécessité de développer une boîte à outils fonctionnelle de capacités militaires incluant des instruments et des capacités de niche pouvant être déployés pour appuyer les missions de la PSDC; et
- la nécessité d'améliorer considérablement les cycles de prise de décision de manière à ce que l'Union européenne puisse apporter des réponses lorsqu'un problème survient – l'expérience de la mission au Mali a montré que, si les États membres ont pu réagir rapidement sur le plan individuel, le processus de prise de décision de l'Union a, quant à lui, accusé quelques faiblesses.

Il est clair que les États membres vont vouloir discuter, planifier et mettre en œuvre leurs propres priorités nationales dans le cadre du prochain sommet du Conseil. Toutefois, nous devons nous montrer à la fois réalistes et disposés à faire des compromis sur les questions qui seront abordées par le Conseil de décembre. Nous devons faire en sorte d'établir un débat stratégique, digne d'intérêt et rationnel. Avant toute chose, il importe que le Conseil aboutisse à des résultats concrets et parvienne à fixer une direction politique claire quant à la mise en œuvre future de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union et, plus généralement, de la politique de défense.

Nous savons qu'il nous faut renforcer l'efficacité et la visibilité de la PSDC. Il s'agit donc en priorité de garantir son efficacité et son impact, non seulement pour garantir la paix et la sécurité à l'échelle internationale, mais aussi pour assurer la sécurité de nos citoyens. Nous devons nous assurer que la PSDC véhicule les valeurs et les intérêts de l'Union, tant sur son territoire qu'à l'extérieur. Nous devrions également nous efforcer de préserver les intérêts de ceux qui ne peuvent pas se défendre seuls et nous assurer que nous avons et pouvons déployer les capacités civiles et militaires requises à cette fin.

Nous avons tous en tête des exemples récents où l'Union a dû s'en remettre à ses partenaires pour faciliter ses actions et ses réactions aux événements mondiaux. La région est l'une des plus avancées au monde en matière technologique, compte plus de 500 millions d'habitants, dispose de forces armées permanentes fortes d'environ 1,7 million de soldats et d'un équipement militaire des plus importants: il semble donc incroyable que nous ne puissions pas fournir certaines des capacités militaires de base requises. Pourtant, nous nous souvenons tous de circonstances passées et récentes où le problème s'est posé.

Chaque État membre devrait faire un inventaire minutieux des ressources et des capacités requises pour contribuer aux missions et aux opérations de maintien de la paix. Je fais référence à l'approche de la "boîte à outils", selon laquelle des capacités spécifiques sont développées par des États membres donnés pour être déployées à la demande du Conseil. Cette approche s'appuie sur la gamme complète des initiatives: mise en commun et partage des ressources, accords de coopération bilatérale, multilatérale ou régionale, notamment. Nous devons veiller à ce que ces accords donnent naissance à des moyens concrets et déployables pour les opérations de la PSDC, afin de nous assurer que nous sommes en mesure de lancer une mission de la PSDC de manière rapide et efficace.

Nous devons empêcher qu'un retard dans le lancement d'une opération de la PSDC soit dû uniquement à des retards internes dans l'affectation des ressources, qu'il s'agisse des troupes et équipements mobilisés à partir

des ressources facilement accessibles ou des capacités mises à disposition par les États membres. Plus important encore, nous devons nous assurer que tous les acteurs concernés fassent montre d'une volonté politique en vue de mettre ces moyens à disposition lorsqu'il y va du soutien aux opérations de maintien de la paix et de gestion des crises sur le plan international. À cet égard, il est impératif de promouvoir le concept de maintien de la paix et de gestion des crises à cette échelle afin qu'il soit considéré comme un bien commun garant de notre sécurité absolue. Les chefs d'État et de gouvernement peuvent user de leur influence pour s'assurer que l'ensemble des capacités de soutien potentielles de l'Union européenne et des Nations unies soient mises en œuvre de façon effective dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.

Alors que nous approchons du Conseil européen de ce mois-ci, la communauté de la défense tout entière doit chercher à s'assurer que les chefs d'État et de gouvernement comprennent et mesurent à leur juste valeur les enjeux de cette réunion pour la sécurité de l'Europe et sa place dans le monde, ainsi que pour le développement, l'emploi et la croissance.

Le débat actuel nous donne la possibilité de nous impliquer, d'examiner comment nous pouvons encourager une coopération plus efficace entre les États membres et entre les différentes institutions et organisations. Il nous donnera également l'occasion de nous pencher sur la manière dont cette coopération et cette coordination peuvent être utilisées au niveau des États membres pour donner plus de poids à la PSDC.

DÉBAT



Konstantinos Moussouroulis MP (ND, EL), vice-président de la commission des affaires européennes, ouvre le débat en soulignant qu'il importe de définir un intérêt européen commun en matière de sécurité et de défense et de parvenir à un équilibre avec les intérêts nationaux, en

rappelant l'exemple de la Grèce, qui doit investir des montants significatifs pour maintenir sa garde côtière – également dans l'intérêt de l'Union.



Rafał Grupiński MP (PO, PL), président du groupe parlementaire Plate-forme civique souligne l'importance de la PSDC et reconnaît que les États membres de l'Union ont des intérêts divergents en matière de sécurité et de défense et sont souvent soumis à des contraintes budgétaires. Il

fait remarquer qu'il y a lieu néanmoins d'atteindre un équilibre.



Nicos Tornaritis MP (DISY, CY), président du groupe parlementaire DISY, prend l'exemple de Chypre pour exprimer sa préoccupation quant à la situation actuelle de la politique européenne de sécurité et de défense, dans la mesure où l'Europe semble incapable de défendre ses

propres frontières. Il fait également référence, à titre d'exemple, aux mesures prises récemment par la Turquie afin d'étendre ses eaux territoriales.



Ensuite, **Tsvetan Tsvetanov** MP (GERB, BG), vice-président du groupe parlementaire GERB, faisant référence à la situation en Bulgarie, souligne qu'il est important d'examiner plus attentivement certains problèmes de sécurité, tels que l'immigration.

“LE TRAITÉ DE LISBONNE EST-IL ADÉQUAT OU NÉCESSITE-T-IL DES MISES À JOUR ”

INTERVENTION DE IÑIGO MENDEZ DE VIGO, SECRÉTAIRE D'ÉTAT ESPAGNOL AUX AFFAIRES EUROPÉENNES



Iñigo Mendez De Vigo, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes

À la question de savoir si le traité de Lisbonne est approprié ou s'il nécessite une mise à jour, permettez-moi de répondre que rien n'est tout à fait approprié et que tout mérite d'être actualisé. La véritable question est de savoir comment. Ma première réaction serait de répondre qu'il faut le mettre à jour, évidemment. Mais il ne s'agit là que d'une première réponse. Cependant, je pense réellement que le traité de Lisbonne prévoit des outils, des méthodes, et qu'il vise à répondre aux questions qui se posent aujourd'hui en Europe. Je pense que nous l'avons déjà démontré: vous n'êtes pas sans savoir que le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1er décembre 2009 et que, depuis lors, comme je l'ai déjà indiqué précédemment, nous connaissons la crise économique la plus difficile de notre histoire. Néanmoins, grâce

aux outils du traité de Lisbonne et à deux modifications mineures de l'article 136, nous avons fait face à la crise et sommes en train de la surmonter. C'est la raison pour laquelle nous devons recourir à ce traité, mais nous devons également le faire évoluer.

Il existe une autre raison à cela: il est extrêmement difficile de procéder à la révision des traités. J'ai été député chargé des affaires constitutionnelles pendant près de vingt ans au sein de ce Parlement. En 1997, nous avons dû débattre de la question du traité d'Amsterdam. Avec un vieil ami qui nous a quitté, Dimitris Tatsos, nous avons réfléchi à la façon dont le Parlement européen pourrait jouer un rôle majeur dans la révision des traités. Étant tous deux professeurs en droit constitutionnel, Tatsos et moi-même avons décidé de faire quelque chose qui était en conformité avec les traités. Nous avons alors suggéré le processus dit de "la méthode communautaire pour la révision des traités". Cette procédure, appelée plus tard "la Convention", incluait non seulement les gouvernements, mais aussi les parlements nationaux, le Parlement européen et la Commission européenne. Nous avons recouru à cette méthode à l'occasion de la Convention pour la Charte des droits fondamentaux, avec succès. Nous l'avons ensuite utilisée pour le traité constitutionnel.

Vous connaissez l'histoire du traité constitutionnel: elle a commencé à Amsterdam en 1997, ensuite la Convention constitutionnelle a été appliquée pendant plus de 18 mois. Le texte constitutionnel a finalement été approuvé à Rome en 2004. Vous savez pourtant ce qu'il s'est passé en 2005. Il nous fallait donc deux années supplémentaires. Nous avons mis en place le traité dit de Lisbonne et avons une nouvelle fois traversé l'épreuve difficile du processus de ratification. Vous

vous rappelez certainement le référendum en Irlande, le deuxième référendum en Irlande, les changements supplémentaires apportés au traité de Lisbonne, et ce sans jamais améliorer la situation. Vous n'avez pas oublié le dernier incident impliquant plusieurs présidents d'États membres. Il nous aura donc fallu treize ans, de 1997 à 2010, pour réviser les traités. Sincèrement, je ne pense pas que les Européens soient d'avis que la chose la plus importante à faire aujourd'hui soit de se lancer dans un si long processus.

Pourtant, je pense que lorsque nous nous sommes lancés dans ce processus – je me souviens du rôle joué à l'époque par la déclaration de Laeken dans la définition du cadre – il existait un consensus sur les objectifs à atteindre. Je ne crois pas qu'il existe un tel consensus à l'heure actuelle.

Que pouvons-nous faire pour actualiser le traité? Je pense que nous devrions suivre la voie tracée par le Conseil avec les rôles accordés au président Herman Van Rompuy ainsi qu'aux autres présidents. Nous y trouvons le cadre et le tableau complet de ce que nous voudrions réaliser, à savoir quatre éléments constitutifs: union bancaire, union fiscale, union économique et (appelons-la ainsi) union politique. Bien que le président Van Rompuy emploie une autre expression, nous parlons de la même chose. Avançons de la manière dont l'Europe a toujours fonctionné: “les petits pas pour Schumann et Jean Monnet”.

Commençons donc par l'union bancaire. C'est ce que nous faisons aujourd'hui et ce n'est pas facile. Néanmoins, nous respectons nos calendriers et devrions continuer en ce sens. N'essayons pas de voir en grand de quoi l'avenir sera fait, mais commençons par travailler “pas à pas” sur nos programmes actuels et non sur ceux de demain.

Comme je l'ai déjà mentionné précédemment, de nombreuses choses peuvent être faites dans les traités en vigueur. Nous avons une bonne occasion de renforcer les liens entre nos citoyens et l'Europe lors des prochaines élections européennes qui auront lieu dans quelques mois. Je crois que les partis politiques désignent en ce moment les candidats à ces élections et il se

dit que si le PPE les remporte, son candidat sera président de la Commission. Tous les partis désigneront leur candidat. Le PPE a besoin d'un candidat et nous ne pouvons ni ne devrions empêcher ce débat.

Je suis conscient de ne pas récolter la majorité des applaudissements au sein du Conseil, mais voilà ce que je ressens et je souhaite dire à mes amis, mes citoyens, ce qu'il convient de faire. Nous devons présenter un candidat.

L'un des candidats sera le futur président de la Commission européenne. Cela veut dire beaucoup sur le plan électoral, car nous indiquons ainsi aux citoyens que lorsqu'ils votent aux élections, ils votent également pour le président de la Commission européenne. C'est une bonne chose et nous devrions poursuivre dans cette direction.

Nous pouvons y parvenir sans modifier les traités; c'est déjà prévu dans les traités. Nous pouvons faire bien plus pour établir, par voie de recommandation (et donc sans modifier le traité), que toutes les écoles en Europe prévoient un cours sur les institutions européennes. C'est une façon de renforcer l'idée d'appartenance à l'Europe.

Je discutais un peu plus tôt avec Kristalina Georgieva sur le rôle joué par l'Union européenne dans l'affaire des Philippines par l'intermédiaire de la Commission européenne. Cela prouve que l'Europe compte, qu'elle joue un rôle fondamental. Lorsque nous retrouverons cette confiance, nous pourrions penser aux réformes à venir des traités.

Permettez-moi de conclure en ajoutant que la plus grande réforme que nous devrions essayer de réaliser est d'éviter d'obtenir l'unanimité afin de permettre l'entrée en vigueur d'une révision des traités. Lorsque l'on m'interroge sur mes inquiétudes concernant le traité constitutionnel, je rappelle généralement que nous avons réalisé de nombreux objectifs, mais que le seul véritable que nous n'ayons pas réussi à atteindre, en raison de l'absence de consensus, concerne le fait que dans une Europe à 28 États membres, il est impossible de fonder la

révision des traités et leur entrée en vigueur sur l'unanimité. C'est impossible et nous ne pourrons avancer dans la direction souhaitée si l'unanimité continue d'avoir de l'importance.

Cependant, comme je l'ai déjà indiqué, ces questions concernent l'avenir et je pense que nous devons nous concentrer sur le présent. Il reste encore énormément de travail à accomplir, mais je dois vous dire que j'entrevois un avenir aussi brillant que le soleil qui surplombe la ville de Bruxelles aujourd'hui. Je pense que, grâce aux bonnes actions de nombreux d'entre vous, le pire de la crise est derrière nous et que nous devons à présent déployer ces efforts en faveur de la création de l'emploi, de la croissance et de la compétitivité en Europe.



g.-d.: **Paulo Rangel**, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux; **Joseph Daul**, MdPE, Président du Groupe PPE; **Herman Van Rompuy**, Président du Conseil européen; **Iñigo Mendez De Vigo**, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes; **Elmar Brok**, MdPE, Vice-président du Parlement européen, responsable des relations avec les Parlements nationaux



g.-d.: **Joseph Daul**, Président du Groupe PPE; **Herman Van Rompuy**, Président du Conseil européen; **Iñigo Mendez De Vigo**, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes

DEUXIÈME SÉANCE:

L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE ET LES DÉFIS DE L'INNOVATION

HERMAN VAN ROMPUY, Président du Conseil européen

Sécurité et solidarité

Ma tâche était de parler de la situation économique et de l'Union économique et monétaire, mais en écoutant bien le président du groupe – qui est aussi le président de notre parti –, je peux vous assurer que le thème de la défense européenne est un thème qui est aussi très cher au Conseil européen puisqu'on consacra la prochaine réunion spécifiquement à cette thématique de la défense.

Comment augmenter nos capacités de défense? Comment agir ensemble sur certains grands projets, notamment la cybersécurité, les drones, le ravitaillement en vol et d'autres thèmes importants qui sont autant de lacunes que l'on constate dans nos défenses nationales; comment renforcer aussi notre industrie de défense dans l'ensemble de l'Europe?

Lorsque je compte le nombre de grandes entreprises impliquées dans la défense et que je compare cela au petit nombre américain, il est clair que nous avons un grave handicap concurrentiel. Et c'est donc aussi un thème majeur sur le plan de l'emploi. C'est la raison pour laquelle le Conseil de décembre sera consacré spécifiquement au thème de la défense. Ce ne sera pas le dernier Conseil européen sur la défense mais ce sera le premier en huit ans.

Je fais le lien avec la crise économique. Maintenant qu'un certain contrôle – ou plutôt un contrôle certain – a été rétabli sur la crise dans l'eurozone, nous avons davantage de temps et d'espace pour discuter d'autres thèmes. Des thèmes à plus long terme et certains thèmes aussi qui sortent du cadre de la situation économique, et le cas de la défense.

Permettez-moi de revenir maintenant au thème de l'Union économique et monétaire.



Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen

Notre tâche à partir de 2010, de 2011, a été de sauver l'euro et l'eurozone. Cela nous a pris trois ans de luttes dures, de luttes ingrates, aussi aux yeux de la population, au niveau des États membres et au niveau de l'Union et de l'eurozone. Car c'est un effort qui n'a pas seulement eu lieu au niveau collectif. Dans certains pays, il a fallu faire des efforts surhumains pour redresser la situation. Aussi bien sur le plan de l'architecture de l'eurozone, qui était déficiente dès le départ, et au niveau des politiques économiques, qui depuis les débuts de l'eurozone ont été dans le sens d'une croissance artificielle. Une croissance qui a négligé les problèmes sous-jacents de compétitivité. La crise financière n'a fait que ramener à la surface des problèmes sous-jacents, des problèmes structurels qui étaient antérieurs à la crise financière.

Nous avons durement travaillé en Grèce, au Portugal, à Chypre, en Irlande, et aussi dans une certaine mesure en Espagne. Mais pas uniquement au niveau des pays qui étaient sous la pression des marchés. Il a fallu aussi agir dans les autres pays, dans des circonstances politiques très ingrates. Il y avait d'une part les pays débiteurs qui devaient prendre des mesures en échange des prêts qui leur étaient accordés. Et d'autre part les pays créditeurs où nous avons dû convaincre l'opinion publique qu'en prêtant, en hypothéquant dans une certaine mesure, l'argent du contribuable national, c'était en fait s'aider soi-même. Et que si l'on n'aidait pas certains pays sous pression alors l'eurozone pourrait éclater. Et que si l'eurozone éclatait, ce serait également à leur détriment.

L'interdépendance dans l'eurozone a été la grande découverte de cette crise. Il y a un aspect «responsabilité»; c'est mettre sa maison en ordre. Il y a l'aspect «solidarité» qui est celui de devoir aider ceux qui sont sous pression afin que, dans une période transitoire où ils n'ont plus d'accès aux marchés financiers, ils puissent survivre. Responsabilité et solidarité sont des valeurs clés dans notre mouvement. Et donc l'interdépendance sur le plan européen et certainement dans l'eurozone a été une découverte récente.

Ces efforts collectifs ont permis de restaurer le calme, la confiance et la crédibilité dans l'euro et dans l'eurozone. Mais comme le Président vient de le dire, des efforts sans précédents ont été réalisés non seulement au niveau des États membres, aussi sur le plan collectif. Nous avons dû créer une vraie Union économique et monétaire: avec plus d'intégration en matière bancaire, budgétaire et économique.

Tout d'abord: l'Union bancaire. Nous avons maintenant sur le plan législatif une supervision unique pour toutes les banques de l'eurozone et les autres banques européennes qui souhaitent participer. Nous aurons en fin d'année un accord politique, et nous espérons un accord législatif avant la fin de ce cycle parlementaire sur la résolution des crises pour les banques en difficulté, qui complètera l'Union bancaire.

Pour ce qui est de l'Union budgétaire: avec ce que l'on appelle dans notre jargon communautaire le «six pack»

et le «two pack», les contrôles sur les évolutions budgétaires dans les États membres ont déjà été renforcés, avec un rôle sans précédent de la Commission européenne. La méthode communautaire joue à plein dans ce monitoring, cette surveillance des évolutions budgétaires. Et nous avons un traité budgétaire, qui instaure la règle d'or pour l'équilibre budgétaire. Donc tout est en place pour avoir une vraie Union budgétaire.

Des instruments pour l'Union économique sont déjà en place, avec un contrôle macroéconomique par la Commission et le Conseil des ministres, surtout de la Commission. Et nous discutons de la pièce maîtresse de la coordination économique, c'est-à-dire des contrats qui peuvent être conclus entre la Commission et les États membres sur les réformes structurelles qui doivent être entreprises au niveau de nos États membres.

Si des mesures structurelles ne sont pas mises en place, on met indirectement en péril la survie de l'Union économique et monétaire et la survie de l'eurozone. Nous savons désormais que le problème d'un pays est le problème de tous les pays. Si un pays fait défaut, tous les pays sont en difficulté. C'est la grande leçon de la crise de l'eurozone.

Je serai heureux si, avant la fin de mon mandat, c'est-à-dire d'ici une année moins un jour puisque je quitterai mes fonctions le 30 novembre 2014 au soir, que l'on ait décidé sur toute la construction de l'Union économique et monétaire. Union bancaire – Union budgétaire – Union économique.

Nos successeurs sur cet aspect n'auront qu'une tâche: exécuter ce qui a été mis en place. Parce que cela ne sert à rien de créer de nouveaux instruments si on ne les applique pas de façon sérieuse, si on ne contrôle pas les évolutions économiques et les évolutions budgétaires d'une manière sérieuse et équitable. Les grands pays doivent être mis sur le même pied que les petits pays. Je serai un président de Conseil heureux si l'on peut exécuter le rapport que j'ai fait avec Jean-Claude Juncker, avec José Manuel Barroso, avec Mario Draghi, le rapport sur une véritable Union économique et monétaire. Nous sommes proche du but, mais la dernière ligne droite doit être encore parcourue.

Quels sont les résultats de notre travail? Nous en voyons les premiers résultats sur le plan de la croissance et même sur le plan de l'emploi. Je m'explique. Sur le plan de la croissance, il y a eu un regain de confiance en 2013, pas aussi important qu'on pouvait l'espérer, mais en 2014 il devrait s'améliorer et en 2015, en espérant que toutes les prévisions soient correctes, ce mouvement sera encore amplifié. La croissance économique se situe entre 1 et 0,5 %. Ce n'est pas le taux de croissance dont on rêvait et ce n'est pas le taux de croissance que l'on avait avant la crise financière. Cependant le taux de croissance avant la crise financière était artificiel, dans la mesure où il était basé sur le gonflement des dettes publiques et des dettes privées. Cependant, la croissance reste trop lente pour résoudre nos problèmes structurels.

Au niveau de l'emploi, on prévoit une croissance de 0,3 % en moyenne dans l'eurozone en 2014 et de 0,7 % en 2015. Soit au total 1 % de croissance de l'emploi pour la période 2014-2015. On dit que ce sera une croissance sans emploi. Ce n'est pas le cas. Toutes les prévisions de la Commission en témoignent.

Mes chers amis, mais cela ne suffit pas car nous avons besoin d'une croissance structurelle, une croissance potentielle beaucoup plus élevée. Voici un exemple. Si, dans un pays comme l'Italie, il y avait une relance économique, elle ne pourrait pas dépasser 0,5 % ou 1 % tout au plus. Pourquoi? Car la croissance structurelle en Italie est trop basse, elle se situe entre 0,5 et 1 %.

Il faut renforcer le potentiel de croissance. Comment? Par des réformes structurelles et des efforts au niveau de l'Union. Je viens d'aborder cela tout à l'heure, lorsque nous parlions de la défense. Le marché unique pour la défense est un marché que l'on n'a pas suffisamment exploité. Dans le secteur des télécommunications, où notre marché unique laisse encore à désirer, nous avons 20 acteurs économiques européens, contre une poignée seulement en Amérique ou en Chine.

Il nous faut consolider, utiliser tous les avantages d'échelle qu'offre le marché unique. Le marché unique ce n'est pas uniquement la libre circulation des biens et des services, c'est aussi faire jouer la logique indus-

trielle et la logique économique et penser en termes de champion européen plutôt que de champions nationaux. Nous en avons parlé au Conseil européen de mai sur l'énergie, au mois d'octobre lorsque l'on a parlé du numérique, et nous en reparlerons en décembre avec l'industrie de la défense ainsi qu'en février, cette fois autour du thème de la compétitivité industrielle. Le Conseil européen se préoccupe aussi des problèmes à long terme, des problèmes de compétitivité et du renforcement de la croissance structurelle.

Et à nouveau, cela nécessite encore des efforts au niveau national et au niveau de l'eurozone et de l'Union européenne.

Je ne vais pas entrer dans la discussion «Avons-nous imposé trop d'austérité en luttant contre la crise?». Mais je souhaiterais vous dire que, pour certains pays, nous n'avons plus le choix. Ces pays avaient perdu l'accès aux marchés internationaux financiers. Ils étaient en faillite. Il est normal que, lorsque l'Union européenne s'est substituée au marché, elle ait demandé en retour des garanties pour être remboursée. Ces garanties portaient aussi sur le plan de la politique budgétaire, de la diminution de la dette publique et des déficits.

On peut discuter du rythme d'assainissement budgétaire. Mais si celui-ci avait été plus lent, les autres États membres aurait dû prêter davantage d'argent, avec tous les problèmes que cela leur posait dans leur pays.

L'austérité s'imposait par les faits. Ceci étant dit, lorsque la situation s'est améliorée en 2013, la Commission a eu la sagesse de diminuer l'effort budgétaire requis, de sorte qu'il soit étalé sur une plus longue période. L'effort budgétaire demandé en 2013 aura été la moitié de celui demandé en 2012, et en 2014 il sera encore moins élevé. Nous tenons compte de cet aspect et de son impact sur la croissance. Mais tout au début de la crise, il a fallu montrer qu'il était important de diminuer le montant de la dette publique et privée pour permettre à certains pays de survivre et avoir une situation soutenable dans d'autres pays.

Les conséquences de tout cela sur l'idée européenne sont évidentes, mais je dois dire que le populisme n'est pas né avec la crise financière; il était déjà présent bien avant.

Je viens d'un pays, et plus particulièrement d'une ré-

gion, où un parti xénophobe extrémiste raciste a obtenu 25 % des voix en 2004. Le populisme a donc évolué bien avant la crise financière.

Il faut rappeler qu'en 2002, Jean-Marie Le Pen a été deuxième aux élections présidentielles françaises, avec seulement 2 % de moins que le président sortant Jacques Chirac. À cette époque, le populisme attirait donc 17 ou 18 % de l'électorat. C'est un phénomène qui n'est pas seulement lié à la situation financière. Bien sûr, la situation financière, la hausse du chômage et l'absence de croissance économique renforcent ces tendances, mais elles étaient déjà présentes dans nos pays. Le populisme fait partie de notre civilisation, il est lié à la peur ressentie par la plupart des gens face à la mondialisation et à ses effets sur nos économies.

Mais nous devons gérer cet élément lors des prochaines élections européennes. Nous savons que, même si les perspectives économiques et d'emploi sont à présent meilleures qu'il y a quelques mois, cela ne suffira pas pour convaincre l'électorat que nous sommes sur la bonne voie. Il nous faut plus de temps pour convaincre la population que nos décisions et la stratégie choisie par les 28 pays il y a deux ou trois ans étaient effectivement les bonnes. C'est pourquoi il est très important que nous défendions l'idée européenne, parce qu'il y a deux camps, ceux qui sont favorables à l'intégration européenne et ceux qui y sont opposés. La situation sera très claire. Il existe bien évidemment des nuances entre les partis traditionnels, mais, dans l'ensemble, le choix sera clair.

Personnellement, je suis convaincu que, même s'il y a beaucoup de scepticisme et de doutes, personne ne veut rétablir les frontières nationales. Même en Grèce, personne ne voulait revenir à la drachme, pas plus qu'en France, personne n'a envie de revenir au franc français et que les Allemands ne souhaitent revenir au mark.

Toutefois, dans l'ensemble, il existe un large consensus au sujet des accomplissements de l'Union européenne. Il y a évidemment des doutes quant à certains aspects, et la crise sur le plan de l'emploi et du niveau de vie n'améliore pas les choses, mais, globalement, si on va au cœur du problème, personne ne veut revenir en arrière: il existe un vaste consensus sur l'essence de

l'Union européenne – la libre circulation et une monnaie unique.

Certes, nous traversons actuellement une période de transition très difficile. Nous devons nous adapter aux conséquences de la mondialisation sur nos sociétés et nos économies, et nous adapter à la suite des erreurs de gestion commises les dix premières années de l'histoire de la zone euro dans nombre de nos pays. Les politiques étaient fondées sur le crédit et la dette plutôt que sur la compétitivité et les réels problèmes de l'économie. Nous devons nous adapter au vieillissement de notre population, et ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'est que le début de cette évolution. Nous sommes donc dans une période de transition. Et en période de transition, il est difficile de gouverner, difficile de diriger les pays, et c'est aussi difficile pour la population. Certains paient le prix fort, et il y a beaucoup de craintes, d'anxiété et d'incertitude face à l'avenir. Nous en sommes pleinement conscients, nous devons écouter attentivement toutes ces plaintes et inquiétudes, mais nous devons aussi assumer nos responsabilités.

Vous avez vu que, dans certains États membres, il est possible d'être réélu même s'il y a de très gros problèmes. Il est possible d'être réélu sans avoir un programme populiste. Tel est le véritable message qui ressort de certaines expériences récentes dans plusieurs États membres. Cependant, nous devons montrer au public également dans nos discours quelles sont nos convictions et nous devons croire en notre voie.

Comme je l'ai dit, dans certains pays, les résultats au niveau de la croissance et de l'emploi sont plus manifestes que dans d'autres. Même dans certains pays comme l'Espagne, où le gouvernement a traversé l'enfer, le soutien de la population au gouvernement va croissant. Mais nous devons rester fidèles à notre cause et croire en elle, et tenter de convaincre la population.

Je ne suis pas trop optimiste, même si l'optimisme est un devoir moral, mais je suis convaincu que nos choix étaient les seuls possibles et que, si nous voulons que l'idée européenne et l'Union européenne survivent (parce qu'elles sont liées), nous devons défendre ce genre de forte conviction face aux électeurs le 22 mai.

OTHMAR KARAS, MdPE

Vice-président du Parlement européen, responsable des relations avec les Parlements nationaux

L'union économique et politique en devenir

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le Parlement européen dispose des mêmes droits que le Conseil dans tous les domaines couverts par le droit communautaire. Dès lors, les aspects juridiques du droit communautaire doivent être abordés, en gardant à l'esprit le fait que l'Europe a vécu l'émergence du caractère intergouvernemental, dans des domaines devant être examinés de plus près parce qu'ils portent sur la transparence et la légitimité démocratique.

Toutes les mesures concernant la crise économique ont été prises sur une base intergouvernementale (par exemple, Six pack, Two pack, Troïka), mais elles l'ont été dans l'urgence et ne sont pas des solutions à long terme. C'est pourquoi les domaines couverts par le droit communautaire devraient être élargis pour inclure ces tâches, afin d'éviter de fragiliser la capacité de l'UE de faire face aux défis et de mettre en péril sa crédibilité. M. Karas a souligné que les décisions européennes tirent leur légitimité du Parlement européen et des parlements nationaux: aucune décision ne devrait être prise sans la légitimation des parlements nationaux! À l'heure actuelle, la situation est floue, et le Parlement européen et les parlements nationaux doivent conjuguer et intensifier leurs efforts pour résoudre ces problèmes.

Au sujet de l'euro, M. Karas a souligné que c'est la seule monnaie au monde à ne pas être soutenue par une politique économique commune, un budget commun et une politique sociale commune. La BCE est privée des instruments politiques permettant de stabiliser la monnaie commune, ce qui a généré nombre de problèmes pendant la crise. Il a par conséquent recommandé de coordonner les instruments politiques de la



Othmar Karas, MdPE, Vice-président du Parlement européen, responsable des relations avec les Parlements nationaux

monnaie commune et estimé que l'union bancaire doit aller de pair avec la surveillance et le renforcement du droit communautaire en matière de politique économique, sociale et budgétaire.

Lorsque l'union bancaire aura été instaurée suite à une modification du traité, un équilibre devra être trouvé entre marché intérieur, stabilité sociale et sécurité. C'est seulement ensuite que l'union politique pourra être mise en place.

Or, au fil des années, l'on a créé l'union économique et monétaire, et aujourd'hui sont instaurés des éléments dont on aurait dû se préoccuper il y a vingt ans, parallèlement à l'union monétaire. La crise a donc mis au jour à quel point de nombreux pays ont été négligents à l'égard de la prise de décisions communes.

En ce qui concerne les élections européennes de mai 2014, M. Karas a observé qu'elles seraient marquées non par des faits, mais par l'idéologie. À l'adresse de l'aile gauche de l'éventail politique, qui s'oppose fermement à la Troïka, il rappelle que les États membres n'ont rejeté aucune mesure individuelle proposée dans le protocole d'accord par cette instance et que les États membres de la zone euro ont également approuvé à l'unanimité chaque mesure d'exécution dudit protocole.

Grâce à l'engagement de l'UE, un volume de fonds plus élevé a été disponible (220 milliards d'euros), permettant ainsi de gagner du temps pour mener à bien des réformes garantissant la stabilité sociale. Néanmoins, le processus de réforme politique n'a toujours pas été achevé dans l'UE, et les mesures à venir doivent être mises en œuvre par le Parlement s'il souhaite assurer la légitimité démocratique.



g.-d.: **Beatrice Scarascia Mugnozza**, Responsable du Service en charge des relations avec les Parlements nationaux; **Paulo Rangel**, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux; **Joseph Daul**, MdPE (PPE, FR), Président du Groupe PPE; **Herman Van Rompuy**, Président du Conseil européen; **Iñigo Mendez De Vigo**, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes; **Elmar Brok**, MdPE, Vice-président du Parlement européen, responsable des relations avec les Parlements nationaux et **Othmar Karas**, MdPE, Vice-président du Parlement européen, responsable des relations avec les Parlements nationaux

ELMAR BROK, MdPE

Président de la commission Affaires étrangères

Abordant au début de son intervention le sujet de l'union économique et monétaire, Elmar Brok a expliqué que les efforts de l'Union se concentrent sur une meilleure mise en œuvre d'instruments tels que le Six pack, le Two pack, Fiscal Compact, etc. Parallèlement, les instruments conçus dans le cadre du semestre européen devraient être mieux utilisés et appliqués.

Chaque année, en novembre, est publié l'examen annuel de la croissance. La situation dans les États membres est évaluée d'un point de vue budgétaire et économique, de même que les évolutions. À partir de là, les lacunes observées au niveau des États membres sont mises en lumière. Jusqu'à présent, l'on a constaté que les recommandations par pays conçues par la Commission sont vastes et multiples et comportent trop de suggestions, que chaque pays ne peut traduire dans les faits. C'est pourquoi 10% seulement des recommandations spécifiques ont pu être mises en œuvre par les États membres.

M. Brok a estimé que la complexité du document le rend inapplicable et que l'objectif doit être de renforcer la compétitivité, tandis que les objectifs devraient reposer sur les compétences individuelles de chaque État membre. À partir de ces recommandations par pays, les États membres devraient avoir la possibilité de mettre en place des programmes de réforme nationaux et de formuler des recommandations au niveau national. Il en découlerait un renforcement de l'appropriation de ces programmes par les pays, rendant nécessaire l'implication des parlements nationaux en les associant autant que faire se peut à chaque étape du processus décisionnel.

En outre, le fait d'impliquer les parlements nationaux dans le processus européen de prise de décision couperait court à un processus bureaucratique entre les



Elmar Brok, MdPE, Président de la commission Affaires étrangères

États membres et la Commission. Cependant, si la Commission est supposée assumer de nouvelles responsabilités, nous devons veiller à ne pas créer de nouvelles agences, qui augmenteraient la complexité de l'ensemble du système, car cette démarche affaiblirait la transparence et renforcerait la complexité plus que nécessaire.

ALFONSO ALONSO, MP

Porte-parole du Partido Popular, Congreso, Espagne



Alfonso Alonso, MP, Porte-parole du Partido Popular, Congreso, Espagne

Mesdames, Messieurs,

Je suis sincèrement ravi d'être ici.

C'est avec plaisir que j'ai écouté les interventions précédentes, en particulier celle du président Van Rompuy, et il m'a semblé que tous les intervenants ont fait le pari évident d'approfondir l'Union économique et monétaire et de progresser avec détermination vers l'Union bancaire. Telle est la feuille de route que nous nous sommes fixés, la feuille de route qui, indubitablement, a vu le jour en raison de la plus grande crise à laquelle nous avons été confrontés depuis plusieurs dizaines d'années. Une crise qui nous a même fait craindre la fin de la monnaie unique. Mais je ne veux pas penser que cette feuille de route, ces décisions et notre détermination sont uniquement le fruit de la peur. Ce qui importe, c'est de rester fermes et déterminés, parce que nous avons confiance dans notre projet.

Et que le projet d'une plus grande intégration en Europe, avec toutes les difficultés que comporte sa mise en œuvre, est la seule possibilité sérieuse pour l'avenir qui puisse apporter des perspectives de bien-être aux citoyens européens.

Nous en sommes convaincus.

Je crois que cette conviction est généralisée dans mon pays, en Espagne, et qu'elle est majoritairement partagée au sein du Parlement espagnol. Ce n'est pas uniquement la position de la majorité que je représente, qui garantit une stabilité politique dans mon pays, c'est aussi celle des principaux groupes du Parlement, en particulier du Parti socialiste.

Par conséquent, il convient de prévoir une plus grande intégration, d'approfondir l'Union économique et monétaire et l'Union budgétaire, et d'organiser ce projet autour d'une évolution de notre Union politique, pour que l'Europe soit efficace et soit capable de réagir dans un monde en mutation, pour qu'elle puisse faire face à la concurrence et demeurer – et c'est précisément l'objectif, le grand objectif que nous proposons aux Européens – le premier espace économique du monde, le principal espace de bien-être du monde et le principal espace de liberté et de sécurité du monde. Cet espace est le lieu où veulent vivre les Européens. On ne peut pas renforcer l'intégration sans renforcer l'Union et si nous ne faisons pas preuve de générosité et que nous conservons cette vision à long terme, je pense que les résultats pourraient être différents.

Cela fait maintenant deux ans que le PP a remporté les élections en Espagne, qu'il a obtenu la majorité absolue et a formé un gouvernement. Notre pays se trouve dans une situation affligeante après huit années de gouvernement socialiste. Nous nous trouvons dans une situation extraordinairement délicate: nous risquons la faillite et les autorités européennes sont sur

le point d'intervenir dans un pays qui, ces dernières années, a perdu sa réputation et sa crédibilité, et n'a pas été capable de se montrer à la hauteur de ses engagements.

Deux ans, et durant ces deux années, nous avons lancé une politique économique très claire fondée sur trois aspects.

Premièrement, la discipline budgétaire: un profond assainissement budgétaire qui, en Espagne, s'est par exemple traduit l'année dernière par une réduction du déficit structurel de plus de deux points en pleine récession. L'Espagne a traversé des périodes, des mois, des années, de récession économique. C'est la raison pour laquelle nous avons déployé des efforts considérables avec la conviction qu'ils étaient nécessaires. Il est vrai qu'il faut que l'effort de réduction du déficit soit réaliste et ne gêne pas les possibilités de reprise de la croissance. Mais nous sommes convaincus que nous ne pourrions assurer un avenir de prospérité ou de croissance solide et saine sans une culture de la stabilité budgétaire et, par conséquent, de contrôle des comptes publics.

Deuxièmement, nous avons mis en place le programme de réformes structurelles le plus ambitieux de ces 30 dernières années. Nous avons osé changer, nous avons osé remettre les choses en question et nous nous sommes retrouvés face à une société espagnole mature, une société consciente qu'elle doit faire des efforts et prête à faire des sacrifices avec tout ce que cela implique.

Et troisièmement, comme je l'ai dit, un pari en faveur de l'intégration européenne, en faveur d'actions dans le cadre de l'Union, en faveur de la tenue de nos engagements et en faveur d'une véritable inclination pour la réforme en Europe, semblable à la véritable inclination pour la réforme en Espagne. Nous nous sentons dès lors autorisés à plaider, aussi en Europe, en faveur de plus de réformes, de plus de réformes structurelles, qui sont plus utiles pour le marché unique, qui permettent d'éliminer les obstacles et qui ouvrent de nouvelles perspectives.

Ainsi, pendant ces deux années d'assainissement, pour un parti comme le nôtre – qui est un parti de centre-droit, comme tous les autres – au PP, nous avons dû adopter des mesures d'urgence difficiles à expliquer aux citoyens et difficiles à expliquer à nos bases électorales.

Nous avons augmenté les impôts et nous avons nationalisé 30 % du secteur bancaire. Sincèrement, lorsque j'ai commencé à militer dans ce parti, si l'on m'avait dit que j'allais faire de telles choses, je ne l'aurais pas cru. J'aurais eu l'impression de m'être affilié au Parti communiste, mais nous avons dû prendre des décisions vraiment terribles. Après deux années à prendre de telles décisions, à oser changer les choses, nous avons commencé à observer des résultats. Nous avons commencé à constater des résultats au niveau de l'amélioration de la compétitivité de notre économie et de l'amélioration de notre productivité. Des résultats qui se sont traduits par une croissance, sans précédent, des exportations, puis par un équilibre de la balance des paiements; la balance des transactions courantes dont le déficit a atteint 11 % du PIB, enregistrera déjà un excédent de 2 % cette année. Par conséquent, l'effort est colossal, tout comme l'effort au niveau des gains de compétitivité.

Voilà le résultat de deux années de travail acharné et de réformes intenses en Espagne. Et nous commençons de nouveau à reprendre, timidement et lentement, le chemin de la croissance. Nous retrouvons la voie de la croissance, nous sommes sortis de la récession au trimestre dernier. Quelle est désormais la question clé? Et bien je pense c'est la question que nous nous posons tous.

C'est également la question clé face aux élections européennes.

Tout d'abord, nous devons expliquer pour quelle raison nous nous sommes engagés dans cette voie, car il est indispensable d'assainir les bases de notre économie et de réformer ses structures afin qu'au moment de la reprise de la croissance, c'est-à-dire maintenant, cette croissance soit prioritaire et destinée à s'installer. Ensuite, nous devons expliquer que si nous n'appro-

fondissons pas davantage les réformes aux niveaux national et européen, comme l'a indiqué le président Van Rompuy, nous n'augmenterons pas notre potentiel de croissance, et que nous devons enregistrer une croissance plus rapide et plus intense.

Enfin, nous devons expliquer que la perception et l'expérience de la crise économique en Espagne ont été catastrophiques sur le plan social. Entre 2008 et 2011, 3,4 millions de personnes ont perdu leur emploi en Espagne. La crise a eu des effets dévastateurs. Tous les ajustements nécessaires ont été réalisés en supprimant des emplois et en procédant à des licenciements dans une économie rigide, qui ne disposait pas de mécanismes alternatifs. Une économie qui gérait alors la crise de la manière la plus antisociale possible. C'est pourquoi, au moment même où nous abordons une période de croissance, le plus important est que cette croissance se manifeste également sur le plan social, c'est-à-dire une croissance qui se traduise au niveau de l'emploi, une croissance qui offre de nouvelles perspectives aux classes moyennes. Premièrement, il faut rendre aux classes moyennes le pouvoir d'achat perdu pendant la crise, et deuxièmement, les libérer de la charge fiscale supplémentaire que nous avons dû leur imposer ces dernières années en conséquence du manque de contrôle des comptes publics et des politiques mises en œuvre au cours des années précédentes par le Parti socialiste.

C'est pourquoi selon moi, la question clé est la suivante: comment pouvons-nous expliquer à la population que la croissance aura lieu au niveau social et comment l'Europe peut-elle contribuer à faire en sorte que cette croissance soit une croissance sociale? Il ne fait aucun doute, à dire vrai, que cette croissance est basée sur la compétitivité et les connaissances, mais également sur l'élimination des obstacles. Si nous entreprenons des réformes, c'est pour ouvrir les structures de nos pays et de l'Europe, non pour protéger des intérêts existants ni en créer de nouveaux, mais pour générer de nouvelles perspectives. Je pense effectivement que tout cela est très difficile, mais que tout cela est aussi très sensé et peut être expliqué et que, si procédons de cette manière, nous pourrons nous assurer une base modérée qui est la base électorale de toujours

dans nos pays. Voilà comment nous devons procéder pour nous présenter aux élections européennes l'année prochaine.

Pour l'Espagne, l'effort – déjà – consenti afin de progresser rapidement vers l'Union bancaire est tout particulièrement important, car le manque de crédit de nos petites et moyennes entreprises est l'un des problèmes qui sapent les possibilités de croissance. Ces entreprises sont le moteur de l'économie en Espagne, mais également au sein de l'Union européenne. La fragmentation financière nous pénalise nous tout particulièrement, c'est pourquoi il est précisément urgent de souligner cette question, de mettre en marche réellement et au plus vite les mécanismes prévus depuis le Conseil de juin de l'année dernière.

Je termine avec le même message d'optimisme que M. Van Rompuy: nous avons dû prendre des mesures extrêmement difficiles. Nous privatiserons à nouveau les banques et nous abaisserons les impôts, nous mettrons notre message, celui de notre parti, en pratique, nous restaurerons la confiance dans la société, nous offrirons de réelles possibilités et nous serons uniquement guidés par un intérêt: celui de l'ensemble des Européens.

THEODOR STOLOJAN, MdPE

Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires

Participation cohérente des Parlements nationaux en amont du Semestre européen

Theodor Stolojan, vice-président de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen, a organisé son intervention autour de deux axes: premièrement, le semestre européen et la responsabilisation des parlements nationaux et, deuxièmement, l'innovation et l'industrie.

1. Le semestre européen et la responsabilisation des parlements nationaux

Au sujet du semestre européen, les rencontres répétées entre les membres de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen et leurs homologues des parlements nationaux ont permis à Theodor Stolojan de faire quelques constats.

En effet, il s'est avéré que dans la plupart des États membres, les parlements nationaux ne participaient à l'élaboration du budget que lors d'une étape finale qui se déroule généralement en automne, au moment où le gouvernement présente le projet de budget au parlement. Or, l'architecture du semestre européen – l'un des principaux instruments de l'Union européenne pour la coordination des politiques économiques et budgétaires élaborées au niveau des États membres – comprend une étape intermédiaire, prévue au mois d'avril chaque année, au moment où les États membres sont invités à présenter à la Commission européenne leurs programmes de stabilité et de convergence ainsi que leurs programmes nationaux de réforme. En dépit des consultations menées dans certains États membres, une participation cohérente des parlements nationaux lors de cette étape n'a pu être clairement établie.



Theodor Stolojan, MdPE, Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires

L'importance de cette étape intermédiaire réside dans le fait que le projet de budget devant être élaboré et présenté à l'automne par le gouvernement trouve sa substance dans l'apport des députés parlementaires. C'est pourquoi Theodor Stolojan a fait appel aux membres des parlements nationaux pour encourager leur participation active dans l'évaluation anticipée des programmes de convergence et de stabilité ainsi que des programmes nationaux de réforme. En l'absence de contributions constructives et pertinentes de la part des députés parlementaires, l'évaluation économique élaborée ultérieurement par la Commission européenne et les recommandations quant au contenu du projet de budget automnal risquent en effet de ne pas tenir compte des réalités nationales dans les différents États membres.

2. L'innovation et l'industrie en Europe

Avant de faire un état des lieux de l'industrie européenne et de ses perspectives dans un contexte axé sur l'innovation, Theodor Stolojan a déclaré que la crise économique et financière nous enseignait une leçon, à savoir que les États membres ayant une base industrielle solide ont mieux réagi que ceux disposant d'une base industrielle faiblement développée.

Le nouveau contexte international ayant posé les premières bases pour un renouvellement de l'appareil industriel en Europe, les institutions de l'Union européenne ont élaboré une série de documents relatifs à l'industrie et à l'innovation dans l'Union – y compris le récent programme de recherche et d'innovation de l'Union "Horizon 2020" pour la prochaine période de programmation financière – en accordant une attention particulière à l'avenir de l'industrie européenne et à la présence d'un berceau d'innovation.

Tout en soulignant l'importance du rapprochement entre innovation et secteur industriel, Theodor Stolojan a attiré l'attention sur le risque de perdre de vue la dynamique de l'industrie lourde en Europe. Plus particulièrement, il a affirmé que les mutations se feraient de manière progressive, que le poids des technologies les plus récentes serait moindre durant les premières phases, et que les grandes entreprises fonctionnant grâce aux technologies classiques continueraient d'occuper un segment dominant sur le marché.

Par ailleurs, les problèmes de ces grandes entreprises liés à leur compétitivité, à leur maintien ou à leur entrée sur de nouveaux marchés, aux coûts de modernisation, etc. devront toujours être abordés à la fois au niveau national et au niveau de l'Union. Cette vision est partagée par les représentants des plus grandes entreprises de production d'acier du secteur privé en Europe. Ces derniers ont exprimé un réel besoin de changement en Europe et entendent soutenir les initiatives menées pour codifier la baisse des émissions à effet de serre, l'amélioration de la lutte contre les changements climatiques, etc. Ils expriment toutefois leur inquiétude quant au maintien de leurs entreprises sur le marché européen si les autorités européennes

devaient prendre des mesures beaucoup trop précoces et ambitieuses.

Le problème tend à s'aggraver en l'absence de mesures similaires à celles prises au niveau mondial par d'autres puissances industrialisées, car ce retard pourrait avoir des conséquences irrémédiables sur l'activité des entreprises du continent européen qui risquent de perdre leur compétitivité et les avantages stratégiques dont elles disposent encore. Il existe donc le risque que les industries telles que la sidérurgie ne puissent plus se maintenir en Europe.

En guise de conclusion, Theodor Stolojan a déclaré que l'Europe avait besoin d'une base industrielle puissante et qu'il était nécessaire, afin de trouver les meilleures solutions, de surmonter les différences de qualité du débat et des stratégies qui séparent l'Europe des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

PABLO ZALBA BIDEGAIN, MdPE

Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires

Des solutions économiques pour tous

À quoi sert l'Europe? Nous sert-elle vraiment à quelque chose? À quoi? Et moi, qu'est-ce que je lui apporte? J'aimerais que vous gardiez à l'esprit ces trois questions tout au long de mon exposé, et je serais heureux d'en discuter avec vous.

Depuis la création des Communautés européennes dans les années cinquante et jusqu'au développement auquel nous travaillons actuellement, l'Union européenne a parcouru un long chemin. Un chemin que j'aime à comparer au chemin de Saint Jacques de Compostelle pour la variété de ses itinéraires, pour les moments d'amertume et les joies qu'il réserve, mais aussi et par dessus tout pour la profondeur des expériences qu'on y vit.

Il semblerait que nous laissions derrière nous une de ces étapes difficiles du chemin et que nous entamions un processus de récupération.

Cette récupération doit s'appuyer sur des bases solides qui, de mon point de vue, se composent de trois piliers essentiels, à savoir la ré-industrialisation de l'Europe, la mise en place d'un réseau d'accords commerciaux et d'investissements avec nos principaux partenaires et le marché unique, ainsi que l'achèvement d'une véritable union économique.

Commençons par les trois piliers:

La ré-industrialisation suppose la création d'emplois, sachant que la création d'un emploi dans ce secteur entraîne la création de deux, trois, quatre –voire plus emplois dans les autres secteurs.

Qui dit ré-industrialisation dit également innovation, puisque pour maintenir un niveau élevé de compétitivité, l'innovation est fondamentale.



Pablo Zalba Bidegain, MdPE, Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires

Sans cadre commercial stable et d'investissements propice à la sécurité juridique, aucune ré-industrialisation n'est possible. Or, sans ré industrialisation, nous vivrions le dos tourné à un monde interdépendant.

À cet égard, il existe déjà un certain nombre d'accords nous offrant des possibilités, comme l'accord de libre échange avec la Corée du Sud et l'accord d'association avec l'Amérique centrale.

Ce réseau continue d'étendre ses ramifications. Ainsi, des négociations sont en cours de préparation avec la Chine en vue d'un accord d'investissements qui, je l'espère, donnera lieu à des investissements de part et d'autre. Par ailleurs, des négociations se poursuivent avec les États Unis en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique qui assoira les fondations du commerce du xxie siècle.

Pour ce qui est du marché commun: si nous ne sommes pas forts sur le plan intérieur et si nous ne travaillons pas de concert, les bénéfices des deux piliers que je viens d'énoncer se réduiront comme peau de chagrin et nous irons droit vers la fragmentation de notre Union, avec une perte de compétitivité à la clé.

Afin d'éviter qu'un tel scénario ne se réalise, notre porte-drapeau est le marché numérique, qui nous permettra d'anticiper, grâce aux technologies de l'information et de la communication, bon nombre des obstacles qui se dressent aujourd'hui contre notre marché unique.

Parallèlement à ces piliers, et de façon horizontale, il nous faudra accorder un soin particulier aux entrepreneurs et aux PME. Un entrepreneur, c'est l'incarnation humaine d'une technologie de pointe. Sans les entrepreneurs, sans leurs idées, sans leur envie d'innover et de tirer le meilleur parti des possibilités qui leur sont offertes, tout ce qui précède ne sert à rien.

L'Union œuvre pour les dynamiser et le programme Erasmus pour les entrepreneurs en est un exemple, puisque ce programme offre aux entrepreneurs la possibilité d'acquérir de l'expérience dans d'autres parties de l'Europe pour y enrichir leurs idées.

S'agissant des PME, elles sont le véritable moteur de l'Union, sachant que toute grande entreprise a commencé par être petite.

Pour parvenir à un tel niveau, une petite entreprise doit tirer parti des trois piliers et pour qu'elle puisse en tirer parti, nous devons parvenir dès que possible à une véritable union économique et monétaire au sein de laquelle les marchés financiers ne soient pas fragmentés.

Il ne faut pas oublier que si chacune des vingt-trois millions de PME européennes créait un emploi, c'en serait fini du chômage, en particulier du chômage des jeunes, qui reste l'une des plus grandes préoccupations de l'Union.

C'est pourquoi l'Union européenne a mis en place la "garantie pour la jeunesse". Ce programme crée une série de paquets visant à parvenir à un meilleur niveau d'éducation, à une formation plus complète et à offrir des possibilités. Il complète la stratégie pour l'entrepreneuriat et la création d'emplois chez les jeunes.

Grâce aux démarches entreprises par son gouvernement, l'Espagne a obtenu 1,8 million d'euros sur les 6

millions de la garantie pour la jeunesse.

Pour que les trois piliers et leurs volets horizontaux puissent se développer dans un cadre stable, au sein duquel les financements soient fluides et qui ait confiance dans le projet européen, nous travaillons depuis des mois dans différents secteurs économiques européens.

Après cinq ans de crise, l'Europe demeure dans une situation précaire, même si cette situation n'est pas si terrible par rapport à celle des États Unis ou du Japon. Des signes de relance ont beau apparaître, l'Union est encore faible.

Au cours de ces derniers mois, nous avons beaucoup progressé en vue de jeter les fondations de notre union économique et monétaire.

Il convient de se rappeler que l'an passé, les marchés, et même une partie de la société, voyaient la désintégration de l'euro comme fort probable.

Un an plus tard, il n'en est plus question.

De fait, les disparités au sein de la zone euro sont toujours énormes et, comme vous le savez bien, les taux de chômage ont atteint un niveau intolérable, en particulier chez les jeunes.

En analysant la crise de la zone euro, il a été possible de dresser un tableau assez complet de ses causes et des mécanismes à l'œuvre.

Par ailleurs, on a pu constater clairement qu'un éternuement suffit à enrhummer toute la zone euro.

Il est donc nécessaire de parvenir à une intégration plus profonde afin que l'union économique et monétaire puisse fonctionner correctement, pour que nous parvenions à plus d'Europe et à une meilleure Europe. C'est tout ce pour quoi Konrad Adenauer s'est battu, pour qu'en plus de respirer sous les mêmes cieux, nous ayons tous le même horizon.

Nous traversons une période difficile.

Il existe une union monétaire, mais l'union économique tarde à se mettre en place;

Cette absence de développement en parallèle fait que nous ne pouvons disposer des instruments nécessaires pour lutter contre la crise.

De quels instruments avons-nous besoin?

- d'une politique monétaire, d'un mandat à la BCE comme c'est le cas pour la réserve fédérale
- d'obligations de l'Union ou de bons du Trésor
- d'une union fiscale
- d'une union politique.

L'Europe n'a pas eu l'occasion qu'a saisie Alexander Hamilton en 1790, lorsqu'il a fait des États Unis:

- une union économique;
- un pays disposant d'un Trésor;
- un pays responsable de la dette des États;
- un pays disposant d'un budget;
- une Union économique et monétaire.

Point de non-retour.

Jörg Asmussen a affirmé que si nous ne parvenions pas mettre en place une union économique et monétaire, nous resterions vulnérables.

Nous devons être conscients du fait qu'en l'absence d'union économique, fiscale et politique, l'euro survivra, certes, mais ne fonctionnera pas bien.

Qu'a-t-on fait au niveau européen?

L'union bancaire

Pendant cette dernière année et demie, des avancées considérables ont été accomplies pour que l'intégration européenne se traduise également par une union bancaire.

L'importance de l'Union bancaire tient au fait qu'elle est vitale si l'on veut que l'union monétaire soit stable.

C'est précisément cette stabilité qui était en jeu, et pour la garantir, il convient de mettre en œuvre tous les instruments dont nous disposons.

En outre, l'union bancaire nous permettra de rompre le cercle vicieux entre, d'une part, la dette souveraine et la dette bancaire et, d'autre part, la fragmentation des marchés financiers.

C'est seulement grâce à une union bancaire au sein de laquelle la sécurité des dépôts des citoyens et des entreprises dépendra de la santé de chaque banque et non de sa nationalité que l'euro sera solide.

C'est une condition essentielle au rétablissement du flux de crédits vers nos PME, qui sont le moteur d'une croissance durable et créatrices d'emplois.

Nous espérons que l'autorité de surveillance commen-

cera à fonctionner dans les plus brefs délais et que nous nous accorderons au sujet du mécanisme de résolution unique.

Au mois de décembre dernier, un accord a été conclu sur le système de surveillance unique et sur son entrée en vigueur au mois d'octobre 2014.

Ce système sera chargé de la surveillance bancaire et relèvera de la BCE.

Une fois lancé, il rendra possible la recapitalisation directe des banques par l'intermédiaire du mécanisme de stabilité (MES).

Il s'agit d'un pas essentiel pour mettre fin à la fragmentation du marché financier qui entrave le financement des PME.

Une fois qu'il sera entré en vigueur, l'économie réelle pourra trouver des financements selon les mêmes conditions dans toute l'Union, du moins en principe. Ainsi, les PME seront financées en fonction de leur situation et non en fonction de leur situation géographique.

Il est urgent de progresser dans la mise en place le mécanisme de résolution unique, qui sera composé d'une autorité et d'un fonds de résolution des défaillances bancaires unique.

Cette réforme vise à sécuriser les dépôts garantis et à protéger, grâce à un ordre de priorité clair, les autres dépôts. Le mécanisme s'appliquera dans tous les États membres de l'union bancaire et couvrira toutes les banques sous surveillance.

Nous devons par ailleurs nous mettre d'accord sur les bases d'un futur système de garantie commune des dépôts, ce qui constitue un objectif à plus long terme, étant donné qu'un tel système requerrait une réforme préalable des traités européens. Entre-temps, il nous est loisible d'œuvrer à une harmonisation accrue des fonds de garantie des dépôts dans les États membres.

Semestre européen

Le semestre européen a pour objet de soutenir les États membres grâce à une analyse approfondie menée par la Commission européenne concernant leurs programmes de réformes économiques et structurelles, assortie de recommandations pour les douze à dix huit mois à venir. L'enquête annuelle de croissance indique les orientations pour le semestre européen, lesquelles se concentrent sur

la coordination de la politique économique, en veillant à ce que les États membres alignent leurs politiques budgétaires et économiques sur la stratégie européenne 2020 et sur le pacte de stabilité et de croissance.

Il convient de poursuivre le développement de la dimension sociale de l'union économique, notamment en mutualisant la dette et l'assurance chômage.

La mutualisation partielle de l'assurance chômage constituerait un instrument pouvant être mis en place au niveau européen à court terme et qui contribuerait à la lutte contre le chômage en plus de conférer une stabilité et une intégration économiques accrues.

Cet instrument crée une chaîne automatique de paiements en fonction de la situation économique de chaque État membre. Les États membres en plein essor aideront ceux en crise, permettant ainsi la synchronisation des cycles économiques de l'union monétaire, ce qui impliquera une plus grande efficacité et une simplicité accrue des politiques monétaires.

Légitimité démocratique

L'histoire montre que la responsabilité démocratique est fondamentale pour une mise en œuvre réussie des réformes structurelles.

À cet égard, il est nécessaire d'améliorer la dimension démocratique du nouveau cadre de gouvernance économique européen.

L'on se demande si la démocratie n'a pas été sapée par les réformes en matière de gouvernance économique en avançant que l'efficacité de la prise de décision a pris le pas sur la responsabilité démocratique, au détriment de cette dernière.

L'importance de la responsabilité démocratique dans le cadre de la coordination de la politique économique ne peut être sous-estimée, d'autant moins en temps de crise. Une coordination et une surveillance approfondies de la politique économique et fiscale ne peut se révéler efficace qu'avec la participation des représentants élus par les citoyens européens au niveau national et européen. À cette fin, il est nécessaire que les institutions européennes, les gouvernements nationaux et les parlements travaillent de concert plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

Depuis quelques années, le Parlement européen joue un rôle essentiel et renforcé en tant que co législateur

et ce, non seulement dans le cadre de la réforme du pacte de stabilité et de croissance avec le "six-pack" et le "two-pack", mais également avec l'adoption de toutes les directives et de tous les règlements visant à mieux réglementer les services financiers et empêcher de nouvelles crises de se produire.

En outre, le Parlement a fait usage de ses compétences à des fins de contrôle. Il a entendu et interrogé les principales instances de prise de décisions de l'Union.

Il importe tout particulièrement d'analyser de façon approfondie la dimension démocratique de la crise de la zone euro, étant donné que les critiques toujours plus nombreuses contre la tyrannie de Bruxelles se sont accompagnées, dans toute l'Union, d'une avalanche de débats publics déchaînés à cause de la crise. Selon moi, ces critiques ne tiennent pas compte des débats intenses que la crise de la zone euro a suscités et qui ont contribué à la démocratisation de la prise de décisions au niveau européen.

Ainsi, comme l'affirme Jacques Delors, la coopération entre les États est le chaînon manquant de l'Union économique et monétaire. Or, c'est en coopérant et non en subissant des mesures imposées que nous améliorerons l'efficacité et renforcerons la légitimité de la coordination des politiques sociales et économiques nationales, et que nous pourrions accroître la compétitivité dans un espace monétaire unique sans causer de fragmentations. La crise nous a fait gagner en discernement pour ce qui est du meilleur moyen d'unir les députés nationaux et européens dans le cadre de ce débat.

Lors des prochaines élections européennes, il nous faudra exposer tout le travail que nous accomplissons au niveau de l'Union en ces temps difficiles et montrer que nous n'en récolterons les fruits que par l'exercice de la démocratie.

Comme le disait Winston Churchill: "Ce n'est pas dans le vent, mais contre le vent que les cerfs-volants montent le plus haut", et c'est ce que nous faisons actuellement au niveau de l'Union.

Cela dit, j'espère que, grâce aux idées que j'ai développées tout au long de cet exposé, nous pourrions commencer à évaluer de façon efficace si l'Union vole plus

DÉBAT



Lors du débat qui s'ensuit, **Antonio Rodrigues** MP (PSD, PT), s'accorde, avec les autres orateurs, sur la nécessité d'expliquer aux citoyens les mesures qui ont été prises afin d'influencer l'opinion publique sur des sujets fondamentaux, tels que les problèmes horizontaux en

matière de politique économique ou de défense.



Tsvetan Tsvetanov MP, vice-président du groupe parlementaire GERB rappelle la nécessité de définir des politiques précises et de faire passer des messages clairs aux citoyens.



Mircea Toader MP (PDL, RO), évoquant le cas de la Roumanie, souligne que les partis au pouvoir ont été sanctionnés par les électeurs pour avoir imposé des mesures d'austérité et prévoit qu'il sera difficile de faire passer certaines questions lors de la prochaine campagne électorale européenne.



Pour résumer le débat, **Othmar Karas** insiste sur la nécessité de définir des politiques claires et crédibles et de lancer un débat public sur les mesures prises jusqu'à présent.



Konstantinos Moussouroulis MP (ND, EL), vice-président de la commission des affaires européennes, exprime ses doutes quant à la sortie de la crise et demande, à cette fin, des transferts budgétaires.

TROISIÈME SÉANCE:

BILAN DE LA PRÉSIDENTENCE LITUANIENNE ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LA PROCHAINE PRÉSIDENTENCE DE L'UNION EUROPÉENNE

AUDRONIUS AŽUBALIS, MP

Ancien Ministre des Affaires étrangères, Vice-président de la Commission Affaires étrangères, Seimas, Lituanie

Une Europe fiable, en croissance et ouverte

Je pense que le mot le plus important dans votre introduction était "brève".

Tout d'abord, j'aimerais remercier la famille du PPE et le Parlement européen pour leur soutien, que nous avons toujours ressenti pendant notre présidence; dans les moments les plus difficiles, la famille du PPE, ainsi que les membres de la Commission ont travaillé main dans la main avec nous.

Quelques mots en ce qui concerne le contexte et les défis: bien entendu, le contexte et les défis n'étaient pas roses lorsqu'a débuté notre présidence. La finalisation d'un cadre juridique lié au cadre financier pluriannuel était notre plus important défi. Les progrès de l'UE vers la reprise économique, la nécessité de garantir la croissance, la création d'emplois et une compétitivité de haut niveau. L'intégration des accords politiques dans le droit communautaire, et bien sûr, la fin du cycle législatif de l'UE, qui est caractérisé par des initiatives législatives très différentes par rapport à d'autres périodes d'un cycle législatif.

L'élection du nouveau Parlement européen sera au cœur du débat. D'ailleurs, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Le scandale causé par les révélations d'Edward Snowden est soudainement devenu le plus grand danger pouvant miner les négociations entre l'UE et les États-Unis sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. De même, l'escalade de la crise en Égypte et en Syrie présente un risque d'instabilité et très récemment, la tragédie au large des côtes de Lampedusa a modifié l'agenda politique. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous n'avons pas anticipé cette situation mais que nous y étions préparés. Nous avons fait l'objet de pressions extérieures importantes. Contrôles douaniers exhaustifs de camions immatriculés en Lituanie à la frontière russe,



Audronius Azubalis, MP, ancien Ministre des Affaires étrangères, Vice-président de la Commission Affaires étrangères, Seimas, Lituanie

embargos sur les produits laitiers lituaniens destinés à l'exportation vers la Russie. Attaques informatiques contre des hauts fonctionnaires lituaniens et diplomates, écoutes téléphoniques, calomnies, falsification de données. Propagande massive, propagande massive antieuropéenne et antilituanienne dans de nombreux médias, des problèmes qu'on peut voir ou entendre en Lituanie. Cependant, nous avons réussi, nous voulions que cette présidence soit couronnée de succès, c'est pourquoi nous nous y préparions depuis 2004.

La présidence lituanienne que vous avez vue ces derniers mois était fondée sur trois piliers.

Afin d'assurer le déroulement sans encombre de la présidence, les partis politiques du Parlement lituanien ont élaboré, en 2011, un accord collectif sur les objectifs et les principes de la présidence. Deuxièmement,

des financements raisonnables et équilibrés, un budget sur trois ans de 62 millions EUR pour couvrir tous les besoins de la présidence. Permettez-moi de souligner qu'une grande partie de ce budget couvre les dépenses de formation du personnel. Comme vous le savez, il s'agit de notre première présidence.

Bien entendu, le troisième principe: une coordination centralisée par le ministère des affaires étrangères et la présidence basée à Bruxelles, c'est-à-dire une présidence active qui s'est efforcée d'élaborer la législation nécessaire le plus rapidement possible.

Le credo de notre présidence était une Europe fiable, en croissance et ouverte.

Notre bilan quant à l'Europe fiable: finances viables, avancées réelles vers une union bancaire, approbation du premier élément, progrès majeur concernant le deuxième élément, le mécanisme de résolution unique. Trilogues sur le redressement et la résolution des défaillances d'établissements bancaires et système de garantie des dépôts bancaires.

Une Europe plus forte - une approche générale sur la protection de l'euro et d'autres devises face à la contrefaçon à l'aide de mesures législatives punitives. Une meilleure gouvernance économique - le semestre européen de 2013 a mis au point les recommandations spécifiques par pays. Les leçons tirées ont été débattues au Conseil EPSCO, au Conseil ECOFIN et dans d'autres enceintes.

Une Europe en croissance - MRF adopté à l'issue d'après négociations avec le Parlement européen. Les programmes-cadres liés au MRF ont été adoptés. Par là j'entends la cohésion de la PAC, le paquet "Horizon 2020", le programme Douane 2020, LIFE etc.

Croissance viable et emplois - accord sur la réforme des marchés publics - ceci est très important.

Initiative pour l'emploi des jeunes - consensus avec le Parlement européen et les modalités du FSE. La nouvelle position commune sur le changement climatique a été adoptée. La réforme de la PAC a été adoptée. Un accord conclu sur les émissions de CO₂, etc.

Marché unique: publication de la première liste de projets d'un intérêt commun dans le domaine de l'énergie. Rapports sur la réalisation du marché intérieur de l'énergie dans l'Union et de la dimension des relations extérieures de l'Union dans le domaine de l'énergie.

Progrès des initiatives sur l'acte de marché unique.

Macrorégions, conclusions du Conseil sur la valeur ajoutée des stratégies des macrorégions dans l'Union, qui connaissent de plus en plus de succès à la suite de la stratégie de la mer Baltique; actuellement nous avons le Danube et nous discutons de l'Adriatique, de la mer Ionienne et d'autres stratégies.

Bilan concernant l'Europe ouverte:

Élargissement de l'Union, reprise des négociations d'adhésion avec la Turquie - Ouverture du chapitre de la politique régionale.

Libre-échange, achèvement des pourparlers sur le libre-échange UE/Canada et conclusion d'un accord global et ambitieux.

Accord de mandat pour des négociations de partenariat d'investissements avec la Chine et les pays asiatiques. Quelques mots sur le partenariat oriental. Tout d'abord, j'aimerais que nous examinions l'évolution du partenariat oriental non pas dans le contexte de l'Ukraine, mais sous l'angle de la situation d'il y a deux ans. Je me souviens qu'il y a deux ans, j'ai quitté le sommet du partenariat oriental le cœur lourd, car il semblait que le partenariat oriental allait s'écrouler. Nous disposions de deux documents différents. L'un était élaboré par les pays du partenariat oriental et l'autre par les États membres; nous ne sommes parvenus à aucun accord, et je dirais même que l'atmosphère était assez hostile. Après deux ans de travaux intensifs, nous avons deux accords d'association paraphés avec la Moldavie et la Géorgie. J'espère qu'au début de l'année prochaine nous aurons un régime complètement libéralisé avec la Moldavie, des progrès substantiels dans les négociations d'association UE-Azerbaïdjan et un régime plus souple avec l'Azerbaïdjan et avec la Géorgie.

Bien entendu, il y a un changement de mentalités extraordinaire qui s'opère en Ukraine, la population devient de plus en plus pro-européenne et ce n'est qu'une question de temps. En parlant de l'Ukraine, j'aimerais dire que je suis très heureux que Paulo, son équipe et nous-mêmes ayons réussi, je l'espère, à faire adopter une résolution dans laquelle figurent deux paragraphes consacrés à la situation actuelle en Ukraine. Nous ne devrions pas isoler l'Ukraine, nous devrions être très actifs et suivre la situation de près, et mettre tout en œuvre pour aider l'opposition démocratique à se préparer pour l'élection présidentielle de 2015.

KONSTANTINOS MOUSSOULOULIS, MP

Vice-président de la commission affaires européennes, Grèce

L'Europe, notre quête commune

Je tiens à féliciter la présidence lituanienne pour l'intégrité de son programme et son approche hautement technocratique vis-à-vis de ses résultats, ainsi que pour notre coopération efficace au sein de la troïka présidentielle actuelle.

La présidence grecque coïncide avec une période très critique et difficile pour l'Europe, alors que les élections européennes nous imposent d'utiliser de manière efficace le temps limité dont nous disposons afin de nous atteler à nos priorités. Pendant cette période transitoire, l'Union a montré qu'elle était capable de faire face à la récession en favorisant la croissance et de renforcer l'euro en approfondissant l'union monétaire. Dans quelques mois, les citoyens européens seront appelés aux urnes pour dire s'ils croient encore en l'objectif de l'Union, à savoir assurer la stabilité et le bien être.

Il est, dès lors, nécessaire, notamment en raison de la récession et du chômage, qui a atteint un record historique ces dernières années, que la croissance et l'emploi constituent nos principales priorités dans le cadre de cette présidence. Nous savons qu'il est primordial de parvenir à un équilibre entre la croissance et l'assainissement budgétaire, si nous voulons maintenir la cohésion sociale. Néanmoins, l'assainissement budgétaire demeure une condition préalable pour renforcer la zone euro, qui constitue, bien entendu, une autre priorité.

La présidence que nous assurerons et la présidence suivante devront s'adapter à la nouvelle architecture de l'Union, comme l'a fait la présidence lituanienne. La Grèce se concentrera sur trois éléments principaux: la dimension sociale, afin de surmonter la crise démographique et budgétaire de l'État providence euro-



Konstantinos Moussouroulis, MP, Vice-président de la commission affaires européennes, Grèce

péen, l'instauration de principes relatifs à une union budgétaire et économique, afin d'assurer une gouvernance économique plus efficace, et dernier point, mais non le moindre, la promotion d'une union bancaire afin d'instaurer la confiance et de favoriser la liquidité. Dans la continuité des travaux menés, de manière efficace, jusqu'à présent par la présidence lituanienne, nous plaiderons pour l'adoption du mécanisme de résolution unique, tout en se concentrant sur le troisième pilier de l'union bancaire, à savoir la garantie des dépôts.

Une autre priorité importante relative à l'union monétaire est la promotion du mécanisme de coordination budgétaire. Néanmoins, la dimension sociale de la zone euro ne peut être omise, étant donné que c'est le seul moyen de remédier aux problèmes budgétaires et démographiques dans l'Union.

À ce stade critique pour la stabilité et le développement en Europe, les États membres doivent également gérer les flux migratoires, qui constituent des enjeux sociaux et politiques, tels que la montée de l'extrémisme. Dans ce contexte, nous voulons souligner les effets bénéfiques d'une gestion européenne globale de l'immigration, au titre des trois objectifs de l'approche globale: améliorer et organiser l'immigration légale et la mobilité assistée, lutter contre l'immigration clandestine et renforcer les synergies entre l'immigration et la croissance.

Le programme de Stockholm, qui arrive à échéance à la fin de 2014, constitue une occasion, pour notre présidence, de travailler à l'élaboration des priorités européennes dans les domaines de la justice et des affaires intérieures pour la période 2014-2018. Par conséquent, compte tenu de l'actualisation du plan d'action en matière d'immigration, la présidence grecque contribuera à l'élaboration d'une approche intégrée en matière de gestion des frontières et au renforcement de toutes les mesures préventives mises en œuvre dans les pays tiers (d'origine ou de transit) au bénéfice de l'ensemble des États membres.

L'application du régime d'asile européen commun est une autre priorité. Ce régime vise à assurer la solidarité entre les États membres en coopération avec d'autres organisations internationales et non gouvernementales.

Enfin, la présidence grecque ne pouvait omettre d'inclure, dans son programme, la politique maritime intégrée de l'Union. La Grèce est un pays maritime et insulaire et ses connaissances et son expertise dans le domaine maritime représente un atout pour la mise en œuvre de cette partie de son programme. Notre présidence soulèvera de nouvelles questions, telles que l'immigration maritime, l'initiative concernant la stratégie en matière de sécurité maritime pour la région adriatique et ionienne, l'emploi et l'éducation maritimes et, bien entendu, le renforcement de la compétitivité des ports européens.



g.-d.: **Beatrice Scarascia Mugnozza**, Responsable du Service Relations avec les Parlements nationaux; **Paulo Rangel**, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux; **Joseph Daul**, MdPE, Président du Groupe PPE; **Herman Van Rompuy**, Président du Conseil européen; **Iñigo Mendez De Vigo**, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes; **Elmar Brok**, MdPE, Président de la commission Affaires étrangères



g.-d.: **Pablo Zalba Bidegain**, MdPE, Vice-président de la commission des Affaires économiques et monétaires; **Iñigo Mendez De Vigo**, Secrétaire d'État espagnol aux Affaires européennes; **Alfonso Alonso**, MP, Porte-parole du Partido Popular, Congreso, Espagne

DÉCLARATION FINALE DU 19^{ème} SOMMET

BRUXELLES, 2 DÉCEMBRE 2013

DÉCLARATION DU 19ème SOMMET DES PRÉSIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES DU PPE AUPRÈS DES PARLEMENTS NATIONAUX DE L'UNION ET AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les dirigeants du PPE au Parlement européen et auprès des parlements nationaux sont fermement convaincus qu'une politique de défense et de sécurité plus complète et plus cohérente est indispensable. Dans un environnement stratégique instable et en rapide mutation, la politique de sécurité et de défense commune a besoin d'un souffle nouveau. L'Union européenne doit assumer sa responsabilité de garante crédible de la sécurité, particulièrement envers ses voisins, ce qui la portera à renforcer sa propre sécurité. Le prochain Conseil européen sur la défense offrira donc une occasion unique de faire le point de la situation et de donner des indications précises sur la marche à suivre à l'avenir.

Les dirigeants du PPE au Parlement européen et auprès des parlements nationaux sont d'avis que dans le monde d'aujourd'hui, aucun pays n'est capable, à lui seul, de réagir efficacement aux menaces anciennes et nouvelles en matière de sécurité. C'est pourquoi il est nécessaire que les États membres collaborent plus étroitement dans le domaine de la sécurité et de la défense. Cette collaboration permettra d'exploiter au mieux des ressources financières qui diminuent, de renforcer la cohérence des mesures, de poser les bases d'une coopération et d'une coordination systématiques et d'accroître la complémentarité et les synergies. Les dirigeants ont également souligné combien il est important de profiter pleinement de toutes les dispositions du traité de Lisbonne (comme la coopération structurée permanente) et de soutenir fermement la nécessité de faire de la défense et de la sécurité un thème de discussion récurrent entre les chefs d'État ou de gouvernement.

Les dirigeants du PPE au Parlement européen et auprès des parlements nationaux rappellent que le prochain sommet européen aura un rôle fondamental à jouer pour faire progresser notre politique de sécurité et de défense dans trois domaines essentiels: l'impact, l'efficacité et la visibilité de la PSDC, les capacités et le secteur de la défense. Il est important que l'Union européenne revoie ses intérêts stratégiques, élabore les instruments et les tâches qui y sont associés, et recense les domaines d'intérêt particuliers en prenant en considération le nouvel ensemble de défis et de risques; elle doit également se doter de la capacité opérationnelle de réagir rapidement et efficacement à toutes les crises futures et doit mieux intégrer la PSDC dans l'"approche globale" qu'elle suit dans ses relations extérieures. Il est primordial de mettre fin à la pénurie de capacités, qui entraîne une perte irréversible de savoir-faire et de technologies, et de se concentrer sur l'élaboration de capacités prospectives, qui soutiennent la capacité de l'Union d'agir en garante de la sécurité. Renforcer les bases technologique et industrielle et mettre fin à la fragmentation sont des moyens essentiels de soutenir la PSDC et accroître les capacités militaires et l'autonomie stratégique de l'Union européenne.

Les dirigeants parlementaires du PPE invitent le prochain Conseil européen à prendre en considération la résolution du Parlement européen sur la base industrielle et technologique de défense européenne.

Les dirigeants du PPE au Parlement européen et auprès des parlements nationaux concluent que pour ne pas gâcher l'élan, le Conseil européen doit charger le SEAE, l'AED et la Commission européenne de prendre des mesures dans les trois domaines recensés et d'informer à intervalles réguliers le Conseil européen des progrès

enregistrés. Soutenir et renforcer le rôle de l'Union en tant qu'acteur mondial, capable de promouvoir ses valeurs et de projeter ses intérêts, telles sont les priorités à long terme que doivent se fixer les institutions de l'Union et les États membres.

Les dirigeants parlementaires du PPE ont également évoqué la situation politique actuelle en Ukraine et ont fermement condamné le recours à la violence lors des manifestations pacifiques des citoyens, tout comme les menaces d'état d'urgence lancées par le président Ianoukovitch, qu'ils jugent contraires aux principes fondamentaux de liberté de réunion et de liberté d'expression, et en violation des valeurs universelles et européennes.

Les dirigeants parlementaires du PPE appellent la Commission européenne à préparer un plan de mise en œuvre généreuse et rapide de l'AA, dès sa signature, prévoyant une assistance macroéconomique pour accompagner le processus de réforme et aider l'Ukraine à répondre aux attentes européennes, dans un respect total des normes définissant un État européen démocratique, respectueux de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme. La zone euro se remet actuellement des plus graves difficultés économiques et sociales de son histoire.

Plusieurs pays où des gouvernements essentiellement socialistes ont affaibli les finances publiques et la compétitivité internationale ont procédé à des ajustements difficiles et courageux, et la fin de leurs programmes est en vue. Même si ce processus a été et reste douloureux, les pays dirigés par des gouvernements de centre-droit ont réussi à adopter les mesures nécessaires et enregistrent maintenant des résultats positifs, grâce à l'aide européenne.

Il est désormais clair que les finances publiques seront durables à l'avenir, que la compétitivité internationale est sur le point de se rétablir et que les investisseurs ont retrouvé la confiance, avec pour résultats des investissements dans l'économie et un nouvel accès aux marchés financiers pour les pouvoirs publics.

Les dirigeants parlementaires du PPE considèrent que la reprise de l'emploi se fait attendre. C'est essentiellement dû au fait que l'emploi est touché généralement tard dans un cycle, c'est-à-dire qu'il ne commence à chuter qu'un certain temps après l'apparition d'une crise et, de même, il ne se rétablit que bien après la relance de l'activité économique. Accroître l'emploi est un objectif essentiel de la politique du Parti populaire européen.

Le semestre européen est désormais en place et ajusté en vue de ses principales tâches: éviter de futures crises de la dette souveraine et empêcher une baisse de la compétitivité en faisant fonctionner des mécanisme d'alerte précoce et en corrigeant les déséquilibres macroéconomiques avant l'émergence de conséquences négatives.

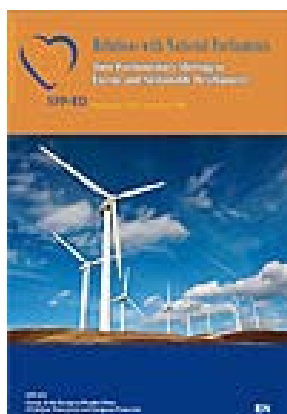
Parallèlement, des démarches audacieuses ont été entreprises pour poser les bases d'un système bancaire plus résilient, tout d'abord en améliorant considérablement la surveillance financière, ensuite en prenant différentes mesures pour la création d'une véritable union bancaire. L'objectif est de briser le lien entre les banques et les autorités souveraines, de manière à éviter que les contribuables ne fassent les frais des échecs du secteur bancaire.

Les dirigeants parlementaires du PPE invitent le Conseil européen à trouver les moyens et ressources nécessaires pour stimuler les réformes structurelles qui s'imposent.

Dernières publications internes

Séries “Parlements nationaux”

Groupe PPE au Parlement européen



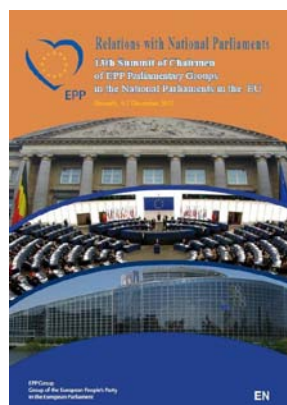
Joint Parliamentary Meeting on Energy and Sustainable Development (20-21 November 2008)
June 2009/ EN,FR



Joint Parliamentary Meeting on A New Deal for European Economic Recovery? (16-17 February 2009)
June 2009/ EN, FR



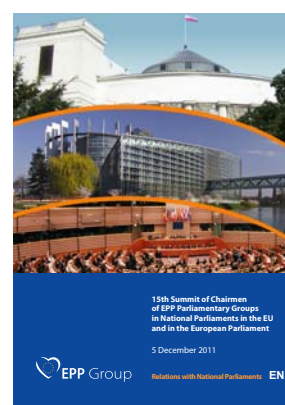
12th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (10-11 May 2010)
November 2010/ EN, FR



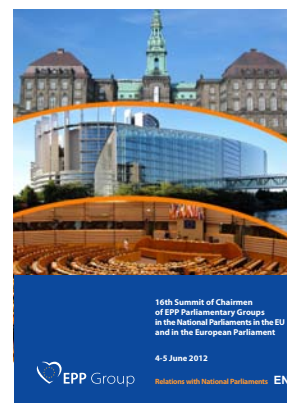
13th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (6-7 December 2010)
January 2011/ EN, FR



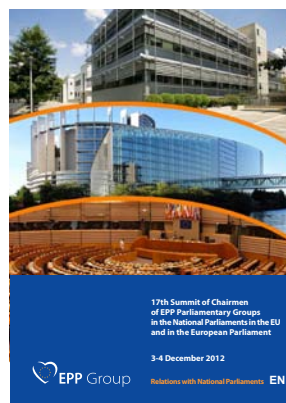
14th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (27-28 June 2011)
December 2011/ EN, FR



15th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (5 December 2011)
May 2012/ EN, FR



16th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU and in the EP (4-5 June 2012)
December 2012/ EN, FR



17th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (3-4 December 2012)
May 2013/ EN, FR



18th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (3 June 2013)
May 2013/ EN, FR



Groupe PPE
au Parlement européen

Publié par : Cellule Publications
Service de Presse et Communications
Groupe PPE au Parlement européen

Editeur : Pedro López de Pablo

Responsable : Beatrice Scarascia Mugnozza
Relations avec les Parlements Nationaux

Adresse: Parlement européen
47-53 rue Wiertz
B - 1047 Bruxelles
Belgique

Internet: <http://www.eppgroup.eu>

E-mail: epp-nationalparliaments@europarl.europa.eu

Copyright: Groupe PPE au Parlement européen